

BULLETIN MUNICIPAL

- AMAILLOUX -



SOMMAIRE

04

EDITO

05

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission finances	5
Commission voirie	7
Commission bâtiment	10
Commission environnement & cadre de Vie	12
Commission communication & vie associative	15
Commission services aux personnes	16
Conseil municipal des jeunes	17
Dispositif Argent de Poche	18

19

**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL (PLUI)**

22

QUI SONT VOS ELUS ?

30

ASSOCIATIONS COMMUNALES

Association des Parents d'Elèves	30
Union des Anciens Combattants	30
Au-delà des Différences	31
Association Intercommunale Sports & Loisirs	32
L'Ecole Primaire l'Ajonc et le Roseau et le SIVU	33
Club Sportif Amailloux	34
On est dans les Temps	35
Le Comité des Fêtes	36
La Bie qui Chante	36
Les Randonnées Gâtinaises	37
L'Amicale des Donneurs de Sang	37
Le Foyer des Jeunes	38
Club Amailloux Détente	39
Club de Tarot	40
Pour la Protection des Bois d'Amailloux – Chiché	41

42

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Les Artisans et Commerçants	44
Tarifs Location des Salles Municipales	45
Quelques adresses utiles	46
Etat Civil	47

BONUS :
Chanson - page 42



EDITO DU MAIRE

Par Nathalie BRESCIA, maire



Chers lecteurs,

Il y a de drôles d'années, il y a de drôles de combats. 2020 est sans doute les deux à la fois.

C'est dans ce contexte très particulier que la nouvelle équipe municipale, élue en mars 2020, a pris ses fonctions. Un démarrage immédiat, à coup de visioconférences et de réunions en comité restreint, ayant pour priorité la gestion de la crise sanitaire, à notre échelle, en fonction des moyens à notre disposition et des changements de directives nationales. Cela n'a pas toujours été simple, certes, mais nous avons essayé de faire au mieux pour que les écoliers puissent reprendre les chemins de l'instruction dans des conditions acceptables, pour que la restauration collective puisse continuer, pour que les plus âgés d'entre nous ne soient pas oubliés. Il a fallu réadapter nos méthodes de travail, nos organisations, repenser nos espaces de vie publique. Aujourd'hui encore, nous sommes dans ce processus de réactualisation continue. A ce titre, je tiens à remercier le personnel municipal technique, administratif, d'entretien, de restauration, qui montre depuis plusieurs mois une grande capacité d'adaptation et de réactivité au même titre que vous, parents, écoliers, enseignants, animateurs, habitants et conseillers municipaux.

Si riche et intense habituellement, l'activité associative souffre de cette situation sanitaire inédite, et j'entends parfois la déception de ceux qui ont le goût du vivre ensemble, qui s'investissent corps et âme dans nos associations, qui fourmillent d'idées et qui rêvent de tirer en pleine lucarne. Patience et pugnacité ! Les manifestations que vous envisagez, peut-être sous d'autres formes, pourront tôt ou tard se concrétiser. La Municipalité sera toujours là pour vous épauler. Merci pour votre engagement.

Malgré cette morosité, la vie communale et intercommunale s'est poursuivie et des chantiers ont abouti en 2020 : réhabilitation de la station de lagunage, réalisation d'un diagnostic territorial dans le cadre du PLUi, réhabilitation de la déchèterie, création du foyer des jeunes, mise en place du Conseil Municipal des Jeunes, les travaux d'entretien et de fleurissement des espaces verts communaux et des bâtiments, la reconduction du dispositif Argent de Poche pour nos jeunes saisonniers cet été, etc. Ce bulletin municipal vous en donne un aperçu.

Plus que jamais, je fais le vœu que 2021 soit l'année de la reconquête de nos libertés, de toutes nos libertés, individuelles et collectives. Au nom de la Municipalité, je vous souhaite à tous une bonne année, une santé préservée, des retrouvailles familiales et amicales, des escapades vivifiantes, des moments de joie et de fraternité.

Rendez-vous pour la cérémonie des vœux le 23/01/2021 à 11h.



Meilleurs vœux



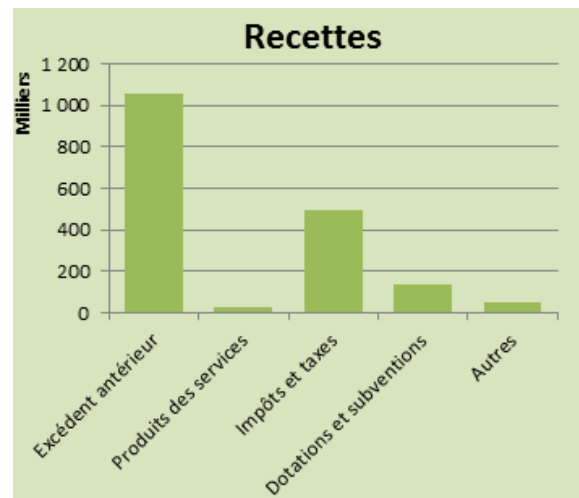
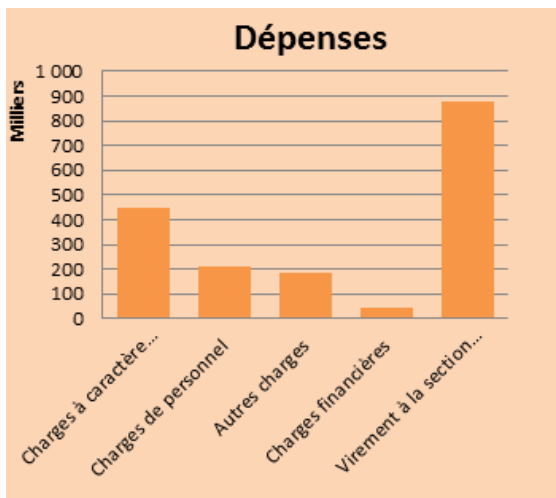
COMMISSION FINANCES

Par Nathalie BRESCIA, maire



BUDGET D'EXPLOITATION - ANNEE 2020

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	446 241 €	Excédent antérieur	1 052 857 €
Charges de personnel	211 370 €	Produits des services	25 800 €
Autres charges <i>(ex : sécurité incendie, SIVU, reversements CCPG, subventions associations, dégrèvements, indemnités, attribution de compensation CCPG, coût COVID, etc.)</i>	183 413 €	Impôts et taxes	491 982 €
Charges financières	41 500 €	Dotations et subventions	139 163 €
Virement à la section investissement (CAF)	878 685 €	Autres <i>(ex : locations communales, remboursements exceptionnels...)</i>	51 407 €
	1 761 209 €		1 761 209 €



Répartition des principales charges de fonctionnement (hors personnel) selon prévisionnel 2020



- Voirie (entretien voies, réseaux, fournitures, location matériels, fauchage, broyage, PATA,...)
- Entretien du bâti communal (ex : logements, salles, fourniture petit équipement...)
- Consommation énergétique (ex : éclairage, eau, combustibles, carburants ...)
- Entretien des espaces verts (ex : tonte, débroussaillage, nettoyage ...)
- Taxes foncières
- Prestations extérieures (ex : gestion des déchets, maintenance)
- Assurances
- Communication extérieure (ex : cérémonies, bulletin municipal...)



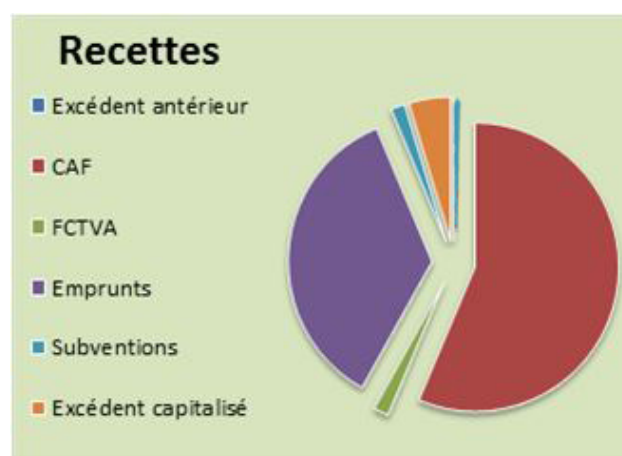
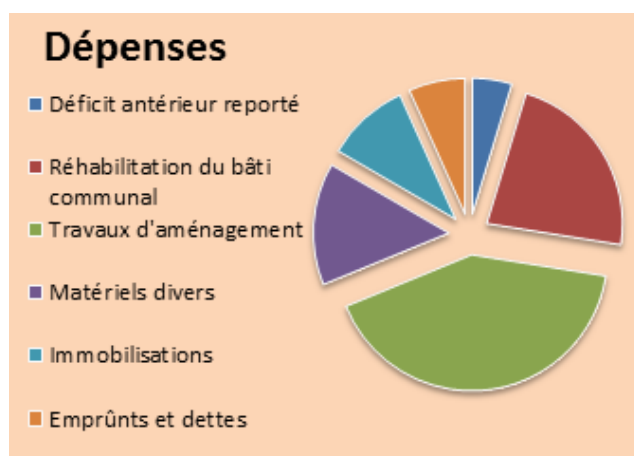
COMMISSION FINANCES

Par Nathalie BRESCIA, maire



BUDGET D'INVESTISSEMENT - ANNEE 2020

DEPENSES		RECETTES	
Déficit antérieur	73 169 €	Excédent antérieur	-
Réhabilitation du bâti communal (bar restaurant, Mairie, porche du Haut Château, salle multiactions, réhabilitation atelier municipal ...)	355 200 €	Virement de la section de fonctionnement (CAF)	878 685 €
Travaux d'aménagement (signalétique communale, aménagement rue de la Touche, terrain multisports, éclairage, place Futaie, ...)	644 125 €	FCTVA (retour sur investissement)	26 640 €
Acquisition de matériels divers (tondeuse, véhicule municipal, équipements voirie ...)	226 500 €	Emprunt (chantier Rue de la Touche)	554 880 €
Immobilisations	154 500 €	Subventions	25 000 €
Emprunts et dettes	104 880 €	Excédent capitalisé	73 169 €
	1 558 374 €		1 558 374 €



Le budget global 2020 s'élève à 3 319 583€, réparti à 53% sur le fonctionnement et à 47% sur l'investissement. Un budget de transition, lié au changement d'équipe municipale.

La Capacité d'Autofinancement (CAF), qui permet de dégager de l'investissement, reste conséquente, puisqu'elle représente 56% des recettes d'investissement. Néanmoins, on note à nouveau une diminution des recettes d'imposition (54% des recettes de fonctionnement contre 63% en 2019) en raison de la disparition progressive de la taxe d'habitation et de la diminution des aides étatiques.

Du côté de l'investissement, 41% des dépenses sont affectés aux travaux d'aménagement, principalement dans le secteur de la voirie, et 23% à la réhabilitation du bâti et du cadre de vie. A noter cette année la réalisation d'un emprunt majeur pour la réalisation du chantier de la Rue de la Touche. Rappelons que les taux communaux d'imposition se maintiennent.

Remarque : le coût direct COVID (achat de masques, matériels de désinfection et d'hygiène) s'élève à ce jour à 6 100€, soit 7,10€/personne.



COMMISSION VOIRIE

Par Patrick LIAUD, 1er adjoint



L'élection municipale de mars dernier a conduit à quelques changements au sein de l'équipe voirie : 3 personnes ont quitté le groupe et 3 ont fait leur entrée. Je tiens tout particulièrement à remercier Joël ALBERTEAU, Sébastien BRILLANCEAU et Jean-Michel LUMINEAU (Terrier) pour leur implication durant les six années passées dans la voirie communale. Nicolas BROSSARD, Jérôme MOTARD, membres élus du conseil municipal et Dominique BRAUD, membre non élu, ont intégré la commission. Je leur adresse mes vœux de bienvenue ainsi que la volonté de constituer une force incontournable de propositions comme ce fût le cas lors du précédent mandat.

En dépit du confinement et des absences qui en ont découlé, les actions de voirie ont encore été prolifiques durant cette année 2020 et conformes au plan de marche que nous nous étions fixé. A ce titre, les actions menées ont reposé autour de 4 grands axes essentiels que nous retrouverons, tel un fil conducteur, au cours des prochaines années.

I- UN ENTRETIEN RÉGULIER DES VOIES COMMUNALES :

- Cela concerne tout d'abord l'entretien annuel pour le fauchage des accotements, le broyage des fossés et l'élagage des haies. Cyril FRAGU, prestataire habituel depuis près de 7 ans, a été retenu via une procédure adaptée. Les 3 interventions ont lieu en avril/mai, en juillet et enfin en octobre/novembre.

Le coût de cette prestation pour l'année s'élève à 15 590€ TTC.

- La réalisation d'un point à temps automatique (PATA) sur les bandes de roulement des voies communales a été privilégiée cette année par la commission voirie au détriment de l'enrobé projeté. Cette dernière technique offre des résultats satisfaisants dans la résistance et la qualité de la prestation mais elle est beaucoup plus onéreuse et ne permet donc pas de couvrir chaque année plus de 20% du territoire communal. Le conseil municipal, sur proposition de la commission voirie, a donc retenu l'entreprise CHARRIER TP de Combrand. Près de 14 tonnes ont été nécessaires pour procéder à la réfection des voies communales.

Le coût de cette opération s'élève à la somme de 12 165 € TTC.

II- ACQUISITION OU ÉQUIPEMENT DE MATÉRIELS :

- La commune, après avis de la commission voirie, a investi dans un broyeur d'accotement de marque BERTI, acquis en juillet dernier auprès du garage Herbreteau (concessionnaire Alin-Agri) basé à Saint Germain de Longue Chaume.

Coût de cet investissement : 5 800€ HT

- Autre acquisition, celle d'un godet DROP Magsi à fond ouvrant, facilitant ainsi l'empierrement des chemins, acquis auprès de la société Billaud Segeba.

Montant de cet investissement : 2 800€ HT

- Alimentation d'une double ligne hydraulique double effet à l'avant du véhicule.

Coût de cette installation : 558 € HT





COMMISSION VOIRIE

Par Patrick LIAUD, 1er adjoint



III - ENTRETIEN, TERRASSEMENT ET RÉFECTION DES CHEMINS RURAUX :

Ce domaine constitue un autre point primordial parmi les objectifs fixés. L'ambition affichée est que la totalité des chemins ruraux puissent être réhabilités au cours de ces cinq prochaines années. Cela suppose donc que les chemins déjà rénovés soient entretenus de façon régulière. A ce titre, plus de 400 tonnes de cailloux ont été déversées cette année pour l'entretien des chemins, sans compter les 200 tonnes de tout venant qui ont été données généreusement par des particuliers à qui nous adressons nos chaleureux remerciements.

Outre cet entretien régulier, sept chemins ont fait cette année l'objet de travaux plus importants : le chemin de l'étang à la Guillère, trois chemins autour de Puyravault, celui longeant le bois en limite de commune avec Maisontiers, la Châtaigneraie et enfin le chemin reliant le virage de la Largère en direction des 5 chemins. Pour ce dernier chemin, une solution semble avoir été trouvée afin d'éviter les traditionnelles inondations hivernales. Souhaitons que ces travaux soient efficaces et durables.

Merci à Jean-Luc LANDREAU pour son expertise avisée ainsi qu'à Jacky FERGEAULT, exploitant du champ, où un fossé a été creusé.



Les chemins ruraux appartiennent à l'ensemble des habitants et demeurent donc l'affaire de tous. Nous sommes d'ailleurs nombreux à les fréquenter, soit à titre professionnel (agriculteurs, entrepreneurs), soit au titre d'activités de loisirs (coureurs, marcheurs). Il m'apparaît essentiel de rappeler que les chemins ruraux constituent des voies publiques au même titre que les routes communales. Par conséquent, tout dépôt de biens privés ou de déchets y est interdit : détritiques de tous ordres, ordures, sacs d'engrais, ficelles, fourrages.



COMMISSION VOIRIE

Par Patrick LIAUD, 1er adjoint



IV- AMÉNAGEMENT, CRÉATION OU RÉFECTION D'ENROBÉS :

- **Réalisation d'une voie en enrobé à chaud sur la zone artisanale** : cette voie va permettre un cheminement giratoire des véhicules lourds quittant l'entreprise GREBA. Cette voie matérialisée au sol dès le printemps 2021 guidera ainsi les véhicules sans perturber l'accès à la station de lavage, ni même les places de stationnement qui vont être tracées dans le but notamment du covoiturage. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise M'RY de Parthenay.

Le montant de ces travaux s'élève à 7 007 € HT.

- **Réfection d'une zone dégradée dans le village de la Futaie** : à la suite d'une manœuvre ayant engendré une détérioration du bitume, la Société M'RY a procédé aux travaux de décaissement, reprofilage et mise en œuvre d'un enrobé à chaud.

Le coût de cette intervention s'élève à 2 885 € HT.

- **Création d'un revêtement bicouche prégravillonné Allée de Samana** : cette allée située dans le hameau de Jussay est une voie publique créée en 2008. Comme pour l'ensemble des voies communales, la commission voirie a souhaité réaliser des travaux et a opté pour un revêtement en bicouche. Les travaux ont été effectués ce début novembre par l'entreprise COLAS retenue parmi trois concurrents.

Le montant des travaux s'élève à 4 906 € HT.



Comme évoqué un peu plus haut, les 4 grands axes que nous venons d'aborder, constitueront la trame de notre feuille de route pour les 5 ans à venir.

En ce qui concerne l'année 2021, c'est plutôt le 4ème thème qui prédominera, à savoir celui des aménagements :

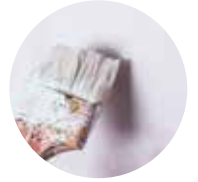
- **Le projet d'aménagement de la rue de la Touche** constituera en effet le moment fort de l'année en voirie. Avec l'aide du Cabinet d'Etudes SIT&A Conseil, les Services Techniques de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine, le Conseil Municipal, la Commission voirie et les riverains, nous allons nous employer à faire de cette rue, un endroit agréable et sécurisé,
- Les axes 1 et 3 resteront bien au centre de nos préoccupations quotidiennes, tant en ce qui concerne **l'entretien régulier des voies communales** que celui visant les chemins ruraux.

2021
Projets



COMMISSION BATIMENT

Par Mickaël BRACONNIER, 3ème adjoint



Mars 2020 : clap de fin pour ce mandat... Ces 6 années ont passé très vite... de nombreux projets, travaux et équipements ont vu le jour et je tiens donc à remercier toute l'ancienne équipe de ma commission (Nelly BLANCHARD - Jean-Michel LUMINEAU - Sébastien BRILLANCEAU - Franck BROTTIER - Diana FAUCHER - Eric GUILLON - Claude LUMINEAU).

Suite aux dernières élections municipales, un nouveau conseil municipal a été mis en place sur notre commune. La commission bâtiment est donc composée d'une nouvelle équipe : Mickaël BRACONNIER (adjoint chargé des bâtiments communaux) – Sébastien BRILLANCEAU (ancien élu) – Jérôme SIMONNET (nouvel élu) – Roland MOTARD (nouvel élu) – Christian VEILLON (nouvel élu) – Claude LUMINEAU (ancien membre non élu) – Jean-Michel VERGER (nouveau membre non élu).

Un début de mandat un peu compliqué avec l'arrivée de la COVID-19. Certains travaux ont pris du retard, d'autres ont été reportés. A ce jour, tout ce qui avait été engagé est terminé.

PROXI MULTISERVICES – 39 GRAND RUE

Suite à la réfection de la toiture et de la zinguerie du 39 Grand Rue (maison mise à disposition pour le magasin PROXI), il nous restait donc à refaire le ravalement de façade afin de remettre un coup de propre à cet endroit. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise CAILLERET de Clessé. Afin de rendre ce lieu plus accueillant, la commission bâtiment souhaite enlever le grillage et le portail, mettre des claustras et une table de pique-nique réservée à la clientèle du magasin.



ECOLES

Achat de 2 cabanes de jardin afin de ranger et de sécuriser les jeux des enfants.

RESTAURANT

Il nous restait une fenêtre avec volet roulant solaire à poser mais le confinement a retardé cette opération. Maintenant, c'est chose faite. Travaux réalisés par l'entreprise GUILLON de Clessé.



LABORATOIRE

L'entreprise OUEST OCCASION de Parthenay a procédé au changement d'un groupe froid sur l'une des chambres froides.

Les employés communaux œuvrent toute l'année en réalisant de nombreux et divers travaux d'entretien dans les différents bâtiments communaux.



COMMISSION BATIMENT

Par Mickaël BRACONNIER, 3ème adjoint



MAISON 1 RUE DU HAUT CHATEAU (ancienne maison de Mr Le Curé)

Installation d'un portail 2 vantaux par les employés communaux.



SALLE POLYVALENTE DU BAS

Suite aux consignes sanitaires relatives de la COVID-19, la cantine a dû revoir son aménagement et son fonctionnement. Pour garantir les distanciations sociales, les tables blanches de la salle polyvalente du bas ont été transférées à la cantine. Elles y resteront.

Nous avons donc rééquipé la salle avec de nouvelles tables et de nouvelles chaises. A ce jour, seules les chaises sont arrivées. Elles sont composées d'une assise et d'un dossier en mousse polyuréthane afin de garantir un meilleur confort. Les tables sont équipées d'un plateau stratifié facilitant leur entretien. Tous ces mobiliers sont stockés sur des chariots roulants pour faciliter la manutention.



STADE

Achat de 5 volets roulants dans le but de sécuriser la buvette et remplacement des anciennes tôles.

Achat réalisé auprès de l'entreprise LAMARCHE du Tallud.

ACQUISITION FONCIERE

Nous sommes en négociation pour l'achat d'un terrain environ 1200 m² situé impasse St Jean, à côté de l'atelier communal, avec l'objectif d'un éventuel aménagement de ce secteur (accès ateliers, agrandissement, mise en sécurité...).



13 JANVIER 2021

**RÉUNION DE TRAVAIL
DE LA COMMISSION
BATIMENT AUTOUR DE LA
POTENTIABILITE D'UNE
SALLE MULTI-ACTIVITES**

Encore une année qui s'achève Il est temps de remercier les agents techniques de la commune qui œuvrent tous les jours à l'entretien et à la sécurité de nos infrastructures mais aussi les entreprises locales ou de proximité avec lesquelles nous travaillons.

A l'occasion de cette nouvelle année, recevez au nom de tous les membres de la commission bâtiment, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité.



COMMISSION ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

Par Nathalie BRESCIA, maire



STATION DE LAGUNAGE : EFFICIENCE ET DISCRÉTION !

Piloté par la C.C.P.G, dans le cadre de sa compétence "Assainissement collectif", le projet de réhabilitation de la station d'épuration sur la commune s'est achevé fin 2020. La station de lagunage créée en 1991, située rue de Garenne, était sous-dimensionnée par rapport aux besoins de la population actuelle. Dans le futur, si l'on se base sur les données prévisionnelles de l'INSEE, notre commune pourrait accueillir 171 habitants supplémentaires (hypothèse moyenne) : tous ne seront pas raccordés à l'assainissement collectif certes, mais l'on peut imaginer que les nouvelles constructions s'établiront sur les zones urbanisables périphériques du centre-bourg, comme le lotissement du Terrier, qui est de facto branché sur le réseau d'assainissement collectif. Il fallait donc prévoir une infrastructure adéquate, dont la durée de vie est estimée à 40 ans en moyenne, capable de recevoir les eaux usées d'environ 480 habitants à l'horizon 2060.

Réhabiliter une station de lagunage prend du temps.

- **2012** : élaboration de Schéma Directeur d'Assainissement par la commune d'Amailloux (diagnostic du réseau d'eaux usées sur Amailloux)
- **2016** : redéfinition du zonage d'assainissement collectif, enquête publique du 07/07 au 03/08/2017 et validation.
- **2016/2017** : étude de faisabilité et dépôt d'un dossier loi sur l'eau. Techniquement, le scénario retenu consiste en l'implantation d'une station compacte avec filtres plantés de roseaux, avec bassin d'infiltration. Le lieu d'implantation choisi reste le même.
- **2018** : désignation d'un maître d'œuvre / étude des travaux et consultation des entreprises de travaux.
- **2019** : démarrage des travaux (merci à tous les riverains qui ont supporté pendant quelques mois les allers et venues des engins du chantier !). Les travaux sont réalisés par phase pour garantir la continuité du traitement des eaux usées.
- **13 Octobre 2020** : inauguration

Ayant bénéficié des aides de l'Agence Régionale de l'Eau, entre autre, cet aménagement d'envergure, dont le montant s'élève à 504 000 € TTC (études comprises) impacte le coût de la redevance "assainissement collectif" réglé par l'administré. D'une part, parce que, comme l'exige la loi de finances, c'est un budget autonome, c'est-à-dire qu'il doit se suffire à lui-même : dépenses de fonctionnement et d'investissement doivent être uniquement couvertes par les recettes que constituent les redevances. D'autre part, parce que la totalité des aides ne suffit pas à régler la totalité de la facture. Il est utopique de croire que la modernisation et la mise en conformité d'un service public n'engendre pas de réajustements budgétaires. C'est pourquoi, les tarifs d'assainissement collectif seront revus sur Amailloux, au même titre que les autres communes de la CCPG qui ont bénéficié de travaux d'investissement et de fonctionnement importants.

D'un point de vue environnemental, la nouvelle station de lagunage, jouxtant la Raconnière et implantée sur le bassin versant du Cesbron, se fait très discrète, de par son intégration paysagère, l'absence de nuisances olfactives et sonores et de rejets polluants dans le milieu naturel.



A VENIR - Printemps 2021
PORTES OUVERTES



COMMISSION ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

Par Nathalie BRESCIA, maire



ARBRES DE NAISSANCE

7 naissances en 2020 ! Ce seront 6 arbres qui seront plantés cette année lors de la cérémonie du 12 Décembre*, à l'entrée du bourg, dans la continuité de ceux déjà présents. Des espèces champêtres et locales, qui peu à peu, embelliront l'entrée de notre commune via la RN 149.

** sous réserve des conditions sanitaires. Les arbres seront plantés quoi qu'il advienne.*



Ca pousse, ça pousse ! Voici les arbres de 2003, rue de Garenne



Arbres de naissance novembre 2019

*La zone de plantation à l'entrée du bourg ...
... déjà 2 années représentées*



CENTRE D'ENFOUISSEMENT SUEZ RV : OUVREZ GRAND VOS NARINES !

Bon nombre d'entre vous ont signalé des nuisances olfactives récurrentes en 2020, émanant du centre d'enfouissement de SUEZ RV. Ces signalements ont fait l'objet de nombreux échanges lors de la Commission de Suivi et de Surveillance du site qui s'est tenue le 3 Septembre 2020, entre les représentants responsables du site, les membres de l'association des Bois d'Amailoux, les maires des communes environnantes et les représentants des services de l'Etat. Il a été rappelé que ces odeurs, bien que techniquement explicables, ne pouvaient être tolérées et que des solutions efficaces et durables devaient être mises en place par l'entreprise gestionnaire. Les mairies ainsi que l'association travaillent actuellement en étroite collaboration avec le groupe SUEZ RV, notamment sur la mise en place d'un jury de nez (voir article par l'association des Bois d'Amailoux). **En attendant, n'hésitez pas à contacter la mairie lorsque vous sentez une odeur soufrée et/ou de déchets.**



ENTRETIEN ESPACES VERTS

La commune totalise environ 9,6 ha d'espaces verts publics, soit 2 ha de plus environ qu'en 2014. Agents communaux et prestataire privé entretiennent ces ensembles pour vous offrir un cadre de vie plaisant. L'espace de loisirs de la Touche et le parc de la Liberté, le lotissement du Terrier, l'entrée du bourg, les allées du cimetière par exemple, sont gérés par l'équipe communale, et les autres zones à tondre (stade, Prieuré, cimetière, quartiers de la Futaie, de la Garenne et de Gâtine, école, etc.) sont entre les mains de la société LocaEnvironnement. Pendant la période du premier confinement, notre priorité a été de conserver le rythme des tontes, pour ne pas être débordé avec l'arrivée du printemps. Cependant, au regard de l'agrandissement des zones enherbées et des coûts de prestation, la commission "Environnement et cadre de vie" planche sur la possibilité d'acquérir une tondeuse professionnelle, en renfort du micro-tracteur acheté en 2019 qui nous sert pour tondre mais également pour désherber et autres menus travaux. A suivre





COMMISSION ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

Par Nathalie BRESCIA, maire



FLEURISSEMENT COMMUNAL : TOUJOURS EN QUÊTE DE NOUVEAUTÉ ET D'ORIGINALITÉ

Même si les plantations printanières n'ont pu se dérouler comme prévu, Hélène, notre agent municipal en charge des espaces verts, épaulée depuis juillet par Paul Guillon, a fait preuve d'imagination pour égayer les massifs communaux à l'automne : utilisation de vieux matériaux récupérés auprès des habitants, que nous remercions, et apparition de cucurbitacées au travers des bruyères ! Des créations originales et remarquées



Qui aurait dit que les
planches de cette vieille
barrique donnerait cet effet ?



"Cucurbitacées champignons" ...
une nouvelle variété amaliennaise !





COMMISSION COMMUNICATION & VIE ASSOCIATIVE

Par Delphine BOCHE, 2ème adjointe



Une nouvelle équipe, exclusivement féminine cette année, a été constituée pour poursuivre le travail de Nelly BLANCHARD et son équipe durant le précédent mandat. Cette précédente équipe a fait naître les panneaux d'affichage, un bulletin d'information bi-annuel "l'amalien futé", la création d'un site internet pour la commune et d'une page Facebook.

Pour ce nouveau mandat électoral 2020 - 2026, la commission "communication et vie associative" est composée de Delphine BOCHE (adjointe municipale), Diana FAUCHER, Noëlle DUREISSEIX, Anne MENARD et Sonia GARREAU, élues municipales, et Bernadette LUMINEAU, membre non élue. Bien entendu, nous sommes ouvertes pour accueillir d'autres personnes si certains ou certaines souhaitent se joindre à nous.

Nous allons continuer à promouvoir les actions de la commune et des associations par le biais de ces différents supports de communication et en conservant le lien avec nos correspondants locaux des journaux périodiques.

Notre première action a été la réalisation du trombinoscope pour vous présenter les élus de la commune. Cette plaquette plastifiée a été distribuée fin juillet 2020 par les élus municipaux.

La vie associative a été mise en sommeil pendant plusieurs mois. Les représentants de chaque association ont été conviés à un temps d'échange en septembre sur l'organisation de manifestations tout en prenant en compte les nouvelles règles sanitaires. Chaque association a reçu un package "COVID" pour appliquer le protocole sanitaire et proposer des manifestations en toute sécurité. Cette commission est également présente pour conseiller, assister et accompagner les associations dans toutes leurs actions de communication.



Le 8ème numéro a été distribué fin octobre. Vous avez pu y retrouver des informations sur l'élagage des arbres, la nouvelle équipe enseignante pour l'année scolaire 2020/2021, le nouveau prestataire "cantine" et le souvenir d'une belle journée à Paris pour les jeunes élus.

Le 9ème numéro sera distribué au début de l'été 2021.



Depuis environ 12 mois, la commune est dépourvue de son site internet. La CCPG a souhaité faire une refonte générale de la page internet des communes du territoire pour proposer un site encore plus attractif.

Entre le lancement de ce projet et les périodes difficiles en lien avec la COVID-19, le travail d'arborescence a pu reprendre en septembre.

Nous communiquons avec la page Facebook mais avons hâte de pouvoir proposer aux habitants de consulter les informations communales et associatives sur ce nouveau site. Il devrait être prêt début 2021 ... A suivre ...

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Notre commission a souhaité soutenir l'action de l'association "Les Filles de Parthenay" en accrochant un ruban rose à l'entrée du bourg et en accordant une subvention de 50 €.

Ce ruban est aussi l'occasion de soutenir toutes ces femmes qui se battent au quotidien pour lutter contre le cancer du sein, celles qui ont vaincu la maladie et celles qui n'ont pas pu.

Chaque année en octobre, cette association parthenaisienne organise une marche et reverse les bénéfices à l'association Ruban Rose qui œuvre toute l'année pour soutenir la recherche médicale et scientifique et pour informer le plus grand nombre. Octobre Rose est une occasion d'intensifier l'information et la sensibilisation et de réunir encore plus de fonds pour aider les chercheurs et les soignants.



PROJET 2021 Création d'une check-list inter-association

Nous souhaitons créer un outil d'aide à l'organisation logistique des animations proposées par nos associations : que pouvons nous emprunter ? à qui ? comment ? où ?

Le type de support reste à définir mais les associations pourront y retrouver les démarches obligatoires, les différents matériels communaux mais aussi ceux détenus par chaque association.

Ce travail se fera en collaboration avec les associations.



COMMISSION SERVICES AUX PERSONNES

Par Sonia GARREAU, 4ème adjointe



JANVIER - REPAS DES AINES

Comme d'habitude, les aînés de notre commune se sont retrouvés au restaurant du bourg.

En janvier 2020, une soixantaine d'aînés, accompagnés de quelques élus et des jeunes élus, a passé un moment de convivialité et a eu le plaisir de redécouvrir un air musical connu de tous sur lequel Jean-Michel LUMINEAU a fredonné tous les villages et hameaux de la commune. Un enchantement et une belle surprise pour l'ensemble des participants. Bravo et merci pour ce moment - (voir page 42).

Les jeunes élus du CMJ ont préparé les tables, ont aidé à la cuisine, et ont assuré le service et la plonge dans la joie et la bonne humeur.



AVRIL - ÉQUIPE 2020-2026

Suite aux élections, voici les membres de la commission services aux personnes : Sonia GARREAU - Diana FAUCHER - Fabienne FAIVRE - Delphine BOCHE.

Nous avons souhaité ouvrir cette commission à des membres non-élus, et avons sollicité Isabelle ROUBINET et Laurent AUDEBAUD, pour leurs compétences professionnelles. Merci à eux.



SEPTEMBRE - ACTIVITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE EN PLEIN AIR !

Afin de se retrouver un tant soit peu, nous avons proposé l'activité jeux de plein air. Quelques "pétanqueurs" ont bravé le mauvais temps de la semaine pour s'adonner à des « tu tires ou tu pointes ? » pendant que les enfants ont joué au ping-pong et au ballon.



MAI & NOVEMBRE - COMMÉMORATIONS

En raison du confinement, il n'a pas été possible d'inviter les citoyens à participer à ces moments de recueillement.

Un dépôt de gerbes et des lectures ont été réalisés par Mme le Maire et Joël GUILLON.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Par Sonia GARREAU, 4ème adjointe



FÉVRIER - LES JEUNES ELUS À PARIS !

Etre membre du CMJ, c'est participer à la vie communale, mais c'est aussi connaître les instances de notre République.

Comme évoqué dans la dernière édition de la Gazette communale d'octobre 2020, 20 jeunes élus ont passé la journée à Paris encadrés par 10 élus adultes.

Journée découverte pour les jeunes et les moins jeunes : le TGV, le métro parisien, le Sénat, les jardins du Luxembourg, les rues parisiennes, le Louvre, l'Assemblée Nationale avec la participation au débat sur les retraites dans les sièges spectateurs tout en haut de l'hémicycle.

Nous avons loupé le train pour revenir dans notre jolie Gâtine, mais tout le monde a regagné sa famille avec seulement une heure de retard.



JOURNÉE INOUBLIABLE !

2019 et 2020 ont permis à ces jeunes de travailler sur un projet qui leur tenait à cœur : création d'un lieu de rassemblement pour la jeunesse ! Création d'un foyer des jeunes ! C'est chose faite depuis cet été !

Leur association Junior « Le foyer des jeunes d'Amailoux » est officielle (voir page 38).

Une page s'est tournée avec ces ados à qui nous souhaitons une belle aventure dans cette nouvelle vie associative !



SEPTEMBRE / OCTOBRE :

MISE EN PLACE DU 3ÈME CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Mise en place d'un nouveau mandat de 2 ans pour les jeunes élus. Une présentation officielle devrait se tenir durant le début de l'année 2021 suivant les conditions sanitaires. Une première activité était prévue en fin d'après-midi du 31 Octobre, mais confinement oblige, seuls les courges et dessins que vous auriez dû découvrir dans les bois ont été mis en place devant la mairie.

Des projets pour ces deux prochaines années mûrissent....

Nous vous tiendrons informés !





DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Par Sonia GARREAU, 4ème adjointe



Le dispositif "Argent de Poche" donne la possibilité aux adolescents âgés de 16 et 17 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie. Ils ont lieu pendant les vacances scolaires de juillet à août.

Cette année encore, ce dispositif a été proposé aux jeunes de la commune. Sept d'entre eux se sont portés volontaires pour venir travailler quelques heures cet été :

- **Salomé BRESCIA**
- **Eloïse BRETAULT**
- **Lydie FAIVRE**
- **Yvann JENOT**
- **Méline LOISEL**
- **Maéline MENARD**
- **Charlotte ROLLAND**



Ils ont pu découvrir le désherbage manuel, le décapage et peinture des poteaux du stade de foot, la peinture des garde-corps autour du monument aux morts, le marquage au sol pour le stationnement rue du Haut Château ou le recensement des livres aux archives de la mairie.

Ils sont encadrés par les agents communaux, Hélène, Raphaël et Jean-Luc que nous remercions pour leur professionnalisme, partage de connaissances et patience.



**Thank
you!**



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Par Nathalie BRESCIA, maire



En 2018, Parthenay-Gâtine a lancé l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). La phase de diagnostic et de définition des enjeux vient de se terminer. Population, logement, économie, environnement, agriculture... autant de domaines qu'il a fallu étudier "à la loupe" pour mieux dessiner le développement futur de notre territoire de demain.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) : DE QUOI PARLE-T-ON ?

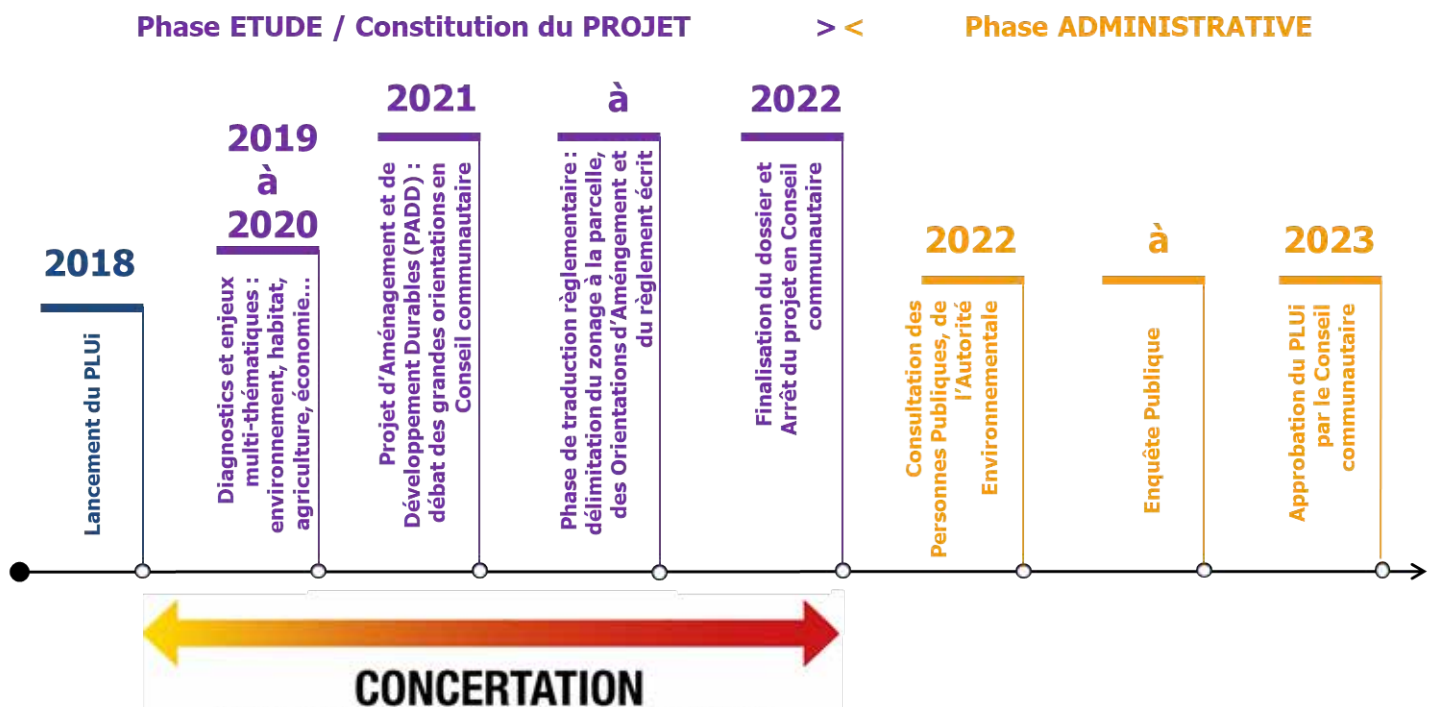
Le PLUi va constituer le document juridique qui définira et règlementera l'usage des sols sur l'ensemble des parcelles de la Communauté de communes, qu'elles soient publiques ou privées : constructibilité, formes urbaines, protection des espaces naturels et agricoles, emplacements réservés pour des équipements publics...

Il se substituera à tous les documents d'urbanisme communaux existants (PLU communal, carte communale ou RNU) et servira de base à l'instruction de toute demande touchant à l'occupation du sol (permis de construire, déclaration préalable...).

Mais l'enjeu de son élaboration est plus large. Outil privilégié de définition et de mise en œuvre du projet de territoire d'une collectivité, l'élaboration d'un PLUi doit permettre de faire correspondre les besoins, les projets et les aspirations qui s'expriment localement avec les enjeux plus globaux, qu'ils soient sociaux, environnementaux ou économiques.

Il s'agit donc avant tout d'un projet d'intérêt général, dont l'élaboration dure environ 5 ans.

UN PROCESSUS AU LONG COURT



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Par Nathalie BRESCIA, maire



QUELQUES THÈMES DE RÉFLEXION ET D'ÉTUDE...



Patrimoine et cadre de vie

Patrimoines reconnus, patrimoines non-protégés...

Le PLUi devra identifier les ensembles bâtis ou naturels à préserver et à valoriser



Préservation des espaces agricoles et naturels

La lutte contre l'artificialisation des sols est devenue un enjeu national. Le PLUi devra mettre en œuvre des réponses adaptées au territoire

Energie

Thématique par définition transversale, le PLUi devra créer les conditions favorables à la transition énergétique



Mobilités

Modes actifs, dépendance automobile, transports collectifs... Le PLUi devra anticiper sur les évolutions des comportements et des pratiques

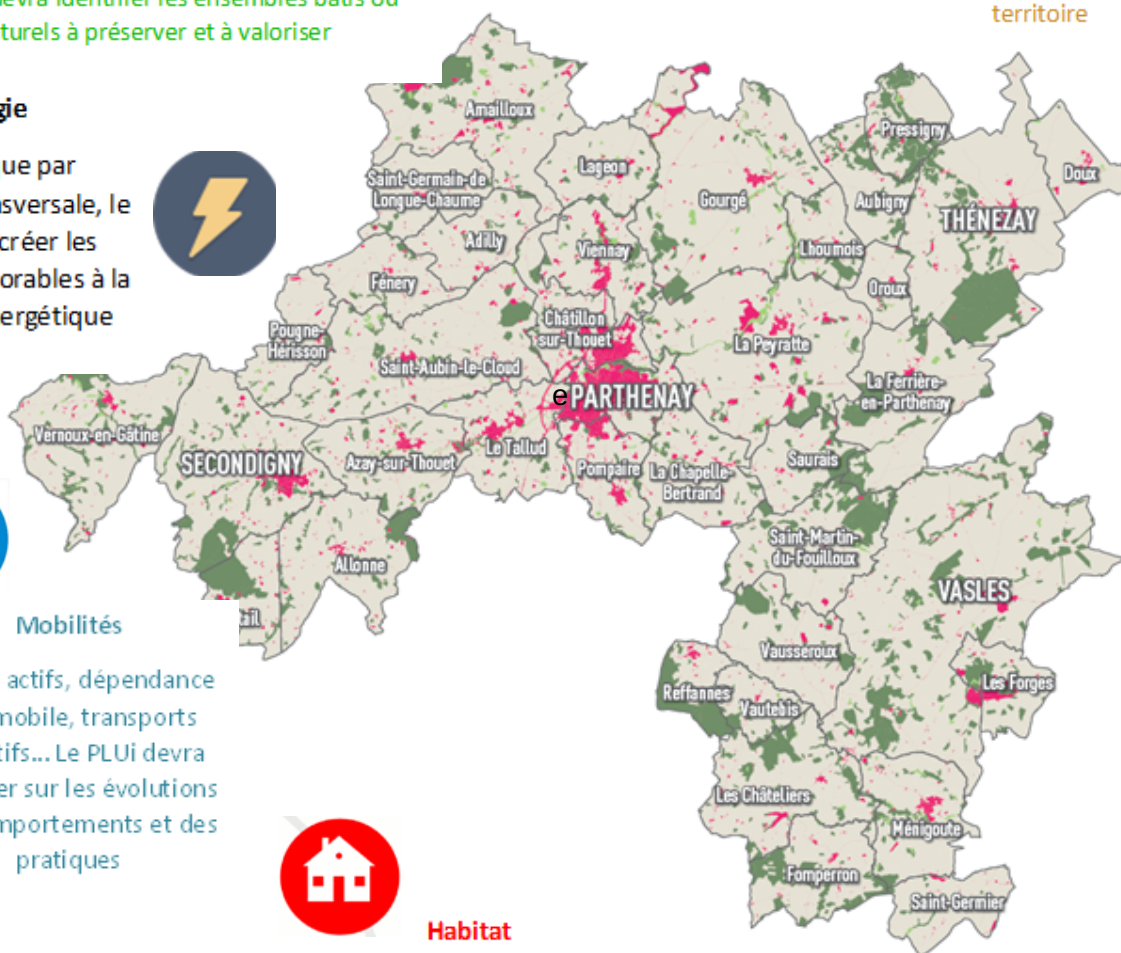


Habitat

Construction de logements neufs, réhabilitation... Le PLUi devra répondre aux besoins en s'appuyant sur des prévisions sociodémographiques

Développement économique

Industrie, artisanat, commerces... Le PLUi devra quantifier les besoins fonciers



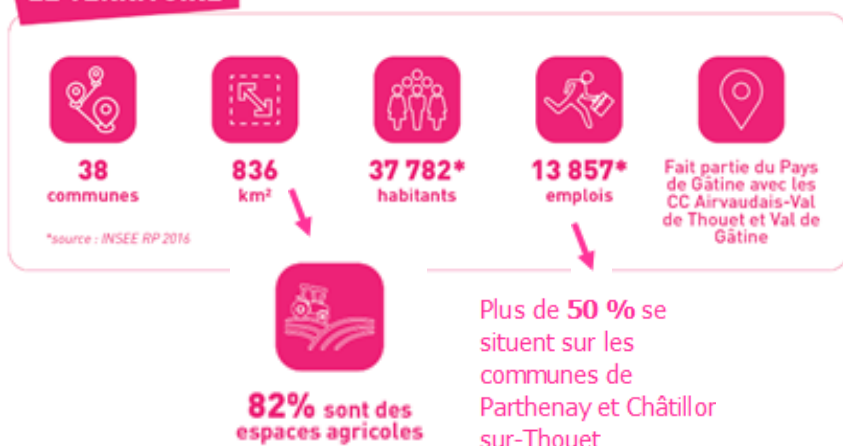
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Par Nathalie BRESCIA, maire



... POUR MIEUX CONNAÎTRE LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

LE TERRITOIRE



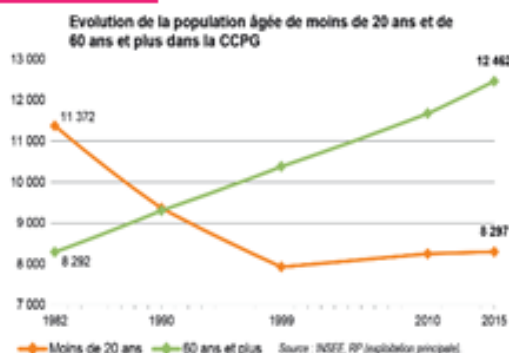
DES RICHESSES CONNUES...

- Avec plus de 7000 km de haies, des complexes bocagers encore conservés et en relatif équilibre écosystémique avec l'élevage
- Plus de 10 000 ha classés en 25 zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique
- 48 Monuments Historiques, 16 sites inscrits ou classés, une cité médiévale reconnue et environ 800 éléments de patrimoine non-protégés

... ET DES MENACES

- Un territoire en tête de bassins versants qui présente une ressource en eau fragilisée, en quantité et en qualité
- Des évolutions des paysages qui peuvent toucher à l'identité du territoire (« desserrement » du maillage bocager, constructions récentes qui ne respectent pas toujours leur environnement bâti ou nature!...)

POPULATION



LOGEMENT



1 256 logements vacants en **2006** (6,7% du parc total)
1 657 logements vacants en **2011** (8,4% du parc total)
2 046 logements vacants en **2016** (10,1% du parc total)

MOBILITÉ

- 83% des déplacements se font en voiture
- 42% des flux internes de la CCPG sont à destination de l'agglomération parthenaisienne, dont 2/3 sont internes à la polarité

OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI ?

La phase de diagnostic et de définition des enjeux vient de s'achever. Le diagnostic complet, ainsi que l'ensemble des travaux liés au PLUI sont accessibles en ligne : parthenay-gatine.fr/plui

Les élus vont désormais entamer un travail sur les orientations d'aménagement pour les années à venir sur le territoire de Parthenay-Gâtine.

UNE EXPOSITION ITINÉRANTE

Le PLUI étant un projet d'intérêt général, la collectivité souhaite partager et permettre aux habitants de Parthenay-Gâtine de s'approprier les données issues du diagnostic réalisé en partenariat avec l'Agence d'urbanisme de la région angevine et la Chambre d'agriculture pour le volet agricole.

Pour cela, Parthenay-Gâtine lance une exposition itinérante qui synthétise les données du diagnostic pour faire ressortir les éléments-clés de manière pédagogique. Elle sera visible sur l'ensemble du territoire dans les mois qui viennent (selon conditions sanitaires).

CONTACT POUR TOUTE QUESTION OU RÉFLEXION :

- par mail : plui@cc-parthenay-gatine.fr
- par courrier : C.C.P.G. (Service Aménagement du territoire), 7 rue Béranger - 79200 Parthenay
- Mairie d'Amilloux (tel : 05.49.95.58.24)



QUI SONT VOS ELUS ?

Mandat 2020 à 2026



- Les Largères
- La Maison Neuve
- La Millétrie
- La petite Maison Neuve
- Les Arondelles
- L'Etang
- Les Grolleaux
- La Pierron

Nathalie BRESCIA
Année de naissance : 1944
"Salvador Allende est élu Président du Chili"

Centres d'intérêt
Gémeaux, Natation, Bibliothèque, Marche

MON FOYER
Chien, Famille, Chat

Pièces détachées

Les Largères :
Un combat aérien y a eu lieu en 1944 entre des bombardiers alliés et des avions de chasse allemands. L'avion allemand s'est écrasé non loin des Largères. Son pilote mourut mais le mitrailleur survit et fut récupéré par ses compatriotes. Dès le lendemain, au petit matin, un jeune enfant de 9 ans habitant aux Largères s'empresse de récupérer quelques pièces de l'avion.

Saveur locale

Chez nous, on ne dit pas qu'on est "bien"...
... mais qu'on est "benaïse"

Fait d'hiver

Le poêle à bois, le chien aussi !

Eau de source

La commune d'Amailoux est traversée du sud-ouest au nord-est par la Raconnière, un ruisseau affluent du Cébron et sous-affluent du Thouet.

La Raconnière prend sa source sur le territoire communal, deux kilomètres au sud-ouest du bourg, en limite de la commune de Saint-Germain-de-Longue Chaume.

Tendance !


Que signifie "Le Triollet" ?

Un "triollet" correspondait à 3 feux.

Un "feu" était une habitation (un foyer)

En 2020, on découvre qu'un foyer est un "cluster" (et quand les 3 feux passeront au vert...

il n'y aura plus de barrière donc... hein c'est ça ?).



Diana FAUCHER
Année de naissance
"Mariage de Lady Di"

Centres d'intérêt

 **Lion**

MON FOYER



Patrick LIAUD
Année de naissance
"Assassinat de J.F.K"

Centres d'intérêt

 **Gémeaux**

MON FOYER



Le saviez-vous ?

Le 6 mai 1956, achat de terrains à la coopérative de blé et à Mlle Sicot pour la construction d'un groupe scolaire comprenant 2 classes de garçons, 1 salle de travaux manuels, 2 logements de maîtres et une cantine scolaire.

A l'aide !

Depuis le 9 mars 1985, la secrétaire de mairie assiste aux réunions afin d'aider le conseiller secrétaire de séances dans les travaux d'écriture.

Comité des fêtes

En juin 1993, le comité des fêtes organise un grand spectacle "son et lumière" pour le bicentenaire de l'incendie du bourg par les troupes républicaines lors des guerres de Vendée le 1er juillet 1793

Au bord de l'eau

Le matin, il n'y a pas de rosée...
... mais de l'égaille !

Détente

Trouvez l'erreur !
1 2 3 4 5 6 7 8 9




Sébastien BRILLANCEAU

Année de naissance
"Le Tour de France finit sur Les Champs Elysées pour la 1ère fois"

Gémeaux

Centres d'intérêt

MON FOYER

Delphine BOCHE

Année de naissance
"Election de François Mitterand"

Lion

Centres d'intérêt

MON FOYER

Le saviez-vous ?

Qui était Melda qui porte le nom de la seule impasse de la Guillère ?

La femme du dernier pollu d'Amailloux, Ebe BLANCHARD décédé le 31/08/90 à 96 ans.

La Grand'Rue jadis

Un bon nombre d'artisans s'y trouvait autrefois...

- un abattoir à la place du Foyer,
- une tissuterie en lieu de la mairie,
- un forgeron chez Christian Veillon
- une école de gendarmerie chez Nadège Chatelain et Jean-Christophe Peltier,
- 13 cafés.

Fait divers

"Le jeudi 9 octobre, M. Dérès Yves, de la Gélière, revenait de Saint-Loup en voiture en compagnie de sa dame. Entre cette localité et Ripère, son cheval prit ombrage d'un parapluie qu'un cantonnier avait laissé ouvert sur le bord de la route. La voiture versa. M. Dérès fut relevé sans connaissance. Un médecin mandaté immédiatement ne constata cependant aucune blessure. Heureusement !"

Braves cantonniers, fermez vos parapluies après l'averse !

Investigation

"Crime au château de Fourchelimier, il y a 400 ans plus tôt"

... l'enquête suit son cours. Nouveaux indices :

Le colonel Moutarde innocenté... Mlle Rose serait toujours dans dans le salon !

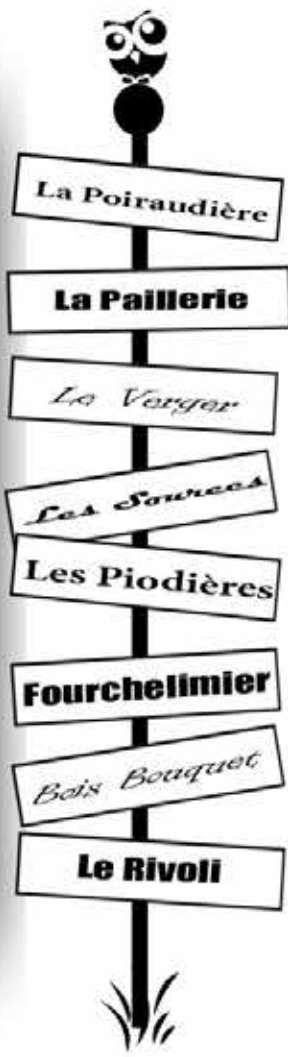


Mickaël BRACONNIER
Année de naissance
"Mort de l'humoriste Pierre DAC"

Capricorne

Centres d'intérêt

MON FOYER




Noëlle DUREISSEIX
Année de naissance
"Il est interdit d'interdire"

Capricorne

Centres d'intérêt

MON FOYER

Le saviez-vous ?

Le 31 décembre 1932, à proximité d'Amailoux, un autobus de la société Brivin a pris feu. Seule une voyageuse eut ses jupons en flamme ! L'incendie est éteint. Feue Madame... !

La Moulière

Ici, le 30 février 1869 il ne s'est strictement rien passé ! Non... rien !

L'An foiré !

On aurait dû se méfier. Une année qui s'écrit 2 x 20, forcément, cela sentait la quarantaine !

Expressions locales

Barrer la porte : Fermer la porte

Dans l'bon vieux temps, les gens mettaient une barre en bois en travers de leur porte pour la vérouiller

"Zut, mes clés sont à l'intérieur et j'ai barré la porte..."

"Par ici les groles volent sur l'dos pour pas voir la misère"

Les groles ce sont les corbeaux/les corneilles

et si vous entendez cela, c'est que vous êtes dans un endroit où il n'y a rien à faire



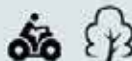
Jérôme MOTARD

*Année de naissance
"Bernard Minet chante BIOMAN"*



Cancer

Centres d'intérêt



MON FOYER



Rue du Terrier

Les Arnolières

L'Épinays

Les Châtelliers

Le Magnoux

Villebouin

La Chachaigneraie



Jussay

Saint-Vincent

Les Fouillardes

Tennessee



Sonia GARREAU

*Année de naissance
"Sortie de l'album
We are the world"*



Scorpion

Centres d'intérêt



MON FOYER



Le saviez-vous ?

A St-Vincent, il y a le champ de la chapelle où l'on pouvait voir un bénitier et une petite croix. La chapelle a été détruite pendant les guerres de religion. A proximité, il y a le chemin des Malmorts ! Osez-vous y aller vous balader ?

Spécialité

*Y va t'faire goûter mon farci !
Ce n'est ni une insulte,
ni une phrase cochonne.
C'est une spécialité culinaire
du Poitou.*

(...et dans culinaire, il y a "inaire")

Petit écran

La première personne à avoir eu un téléviseur dans la commune était l'épicier du bourg à la fin des années 50

Innovation

La première moissonneuse-batteuse de la région vient faire la moisson d'un champ de blé au Rocher, face au moulin. C'était en 1961.

Emetteur

Le pylône émetteur pour recevoir la télévision date de 1973. Il est en bordure des bois des Châteliers.

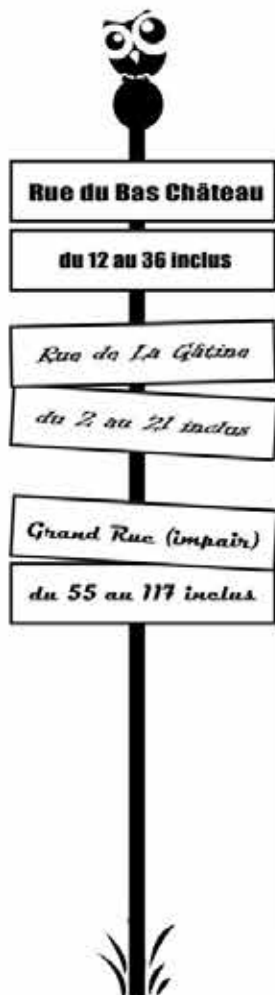


Fabienne FAIVRE
Année de naissance "Décès de George Pompidou"

Centres d'intérêt
S, 🐕, 🎹

Bélier

MON FOYER




Christian VEILLON
Année de naissance "Jacques Anquetil remporte son premier Tour de France"

Centres d'intérêt
🚗, 🚗

Bélier

MON FOYER

Expressions

En Gâtine, il ne bruine jamais...
... o brimace !

Ici, on n'étend pas le linge...
... on éparre les gueneilles !

Chez nous, on ne souffle pas...
... on buffe (comme une vieille bique) !

Ici, il n'y a ni pie ni corbeau...
... mais do ajhaces et pi do groles !

Football

Le premier club de foot a été créé en 1939 par Jean Marolleau et Camille Piet. Les matchs avaient lieu dans un pré à La Touche.

Expression

"Faire de l'oseille"

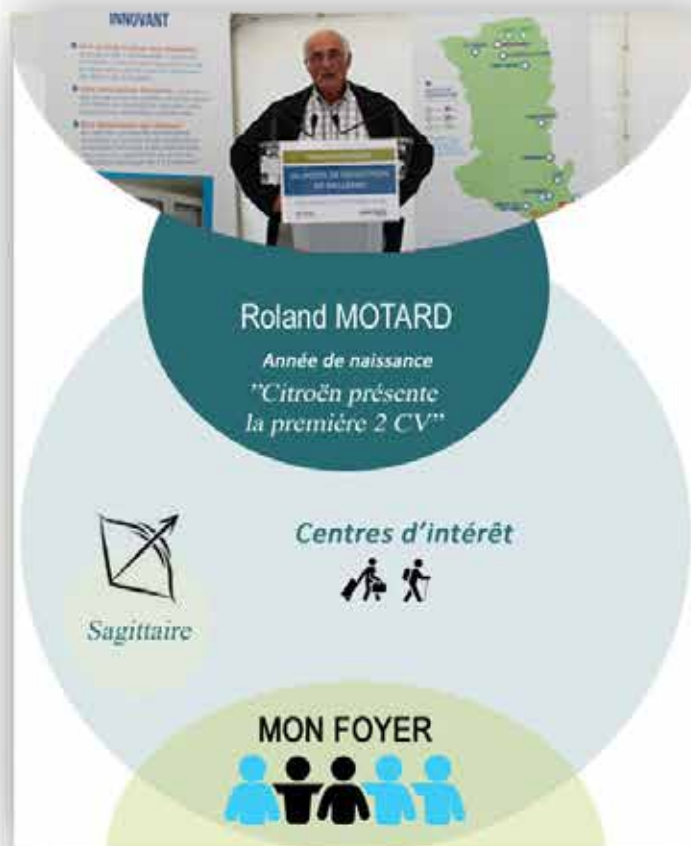
C'est gagner beaucoup d'argent.

L'expression vient des maraîchers de région parisienne qui, au XIX^{ème} siècle, allaient vendre leurs légumes aux Halles.

La culture de l'oseille était alors réservée aux femmes qui, ainsi, se faisaient de l'argent de poche. Si à leur retour, on les entendait dire "J'ai fait de l'oseille"... c'est qu'elles avaient gagné quelques sous en vendant leur récolte !

Détente

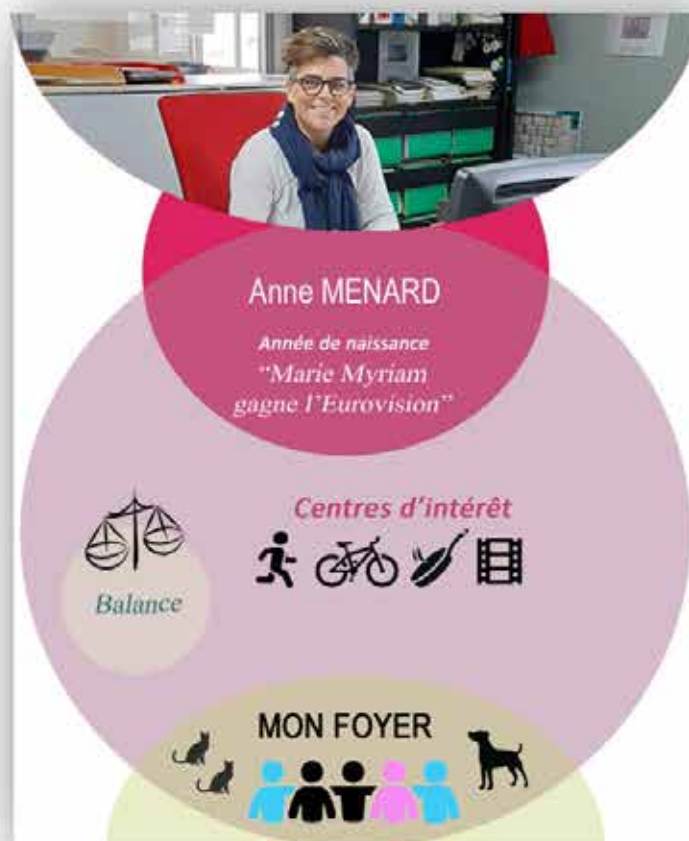
On pouvait siroter un café en jouant aux cartes dans un café-truck à Puyravault dans les années 70 chez Estelle !



ROLAND MOTARD
 Année de naissance
 "Citroën présente la première 2 CV"

Centres d'intérêt
 Sagittaire

MON FOYER

Anne MENARD
 Année de naissance
 "Marie Myriam gagne l'Eurovision"

Centres d'intérêt
 Balance

MON FOYER

Chapeau !

M. GERMOND a tiré par l'oreille un jeune jusqu'à l'école des filles car il n'avait pas enlevé sa casquette pour saluer une dame, depuis il ne porte plus de casquette.

Mais qui est-ce ??

Ce même instituteur a cassé plusieurs règles en bois pouvant laisser une bosse sur la tête ... Trouverez-vous qui sont ces deux hommes qui habitent toujours dans la commune ?

Entretien d'embauche

- "Il y a un trou dans votre CV... Que faisiez-vous en 2020 ?

- Je me lavais les mains !"

La petite Reine

Le Grand-Prix d'Amailoux est gagné au sprint le 14 juillet (arrivée sur le pont de l'Arceau) par Paul Coudreau.

Ri...poste

Le 26 octobre 1930, à Amailoux, le facteur Robert a été attaqué au couteau, dans un café, par un nommé Chartreux. Robert, bien que mutilé, s'est défendu vigoureusement. Le parquet a poursuivi les deux combattants. Maître Bigot, plaquant la légitime défense obtint l'acquiescement de Robert et Chartreux, qui fait défaut, récolte huit jours de prison.



Nicolas BROSSARD
Année de naissance
"Lancement du Minitel"

Centres d'intérêt

Balance

MON FOYER




Jérôme SIMONNET
Année de naissance
"Victoire de Yannick NOAH à Roland Garros"

Centres d'intérêt

Verseau

MON FOYER

Petite annonce

AVIS (d'époque I) :
Mademoiselle Rodier,
sage-femme à Amailoux, Deux-Sèvres,
prévient sa clientèle qu'elle s'est achetée
une automobile et s'est fait installer
le téléphone et se tient toujours
à votre entière disposition.

Janvier 1943

Depuis le début du mois,
tous les propriétaires de poules pondeuses
doivent les déclarer au Fisc.
Chaque Deux-Sévrien a droit
à deux poules exemptes de toute taxe.
Au delà, il faut payer une imposition
annuelle de 35 œufs par poule.

Fougerit

Nuit sanglante
de la Saint-Barthélémy au château en 1572.

Merci aux habitants pour les anecdotes locales.
Figurent aussi ici quelques extraits du livre de Jacques PIET "100 ans de vie à Amailoux"

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (APE)

Par Amel BEN SALAH, présidente



Cette année scolaire 2019/2020 a été particulière en raison de la crise sanitaire, mais nous avons fait quelques petites opérations : vente de madeleines, vente de bières, opération tickets de caisse, vente de pizzas et une très chaleureuse Fête de Noël à laquelle cette année encore, le Père Noël en personne, nous a fait l'honneur de sa présence pour le plus grand bonheur des enfants.

Cette année, l'APE est restée plus solidaire que jamais pour pallier le manque de bénévoles.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé aux différentes manifestations et actions, ainsi qu'à vous, bénévoles, qui ont aidé à leurs mises en place. Nous comptons toujours sur votre volonté et votre bonne humeur pour cette nouvelle année.

Dû au contexte sanitaire actuel, nous vous tiendrons informés des différentes actions que nous pourrions organiser. Nous vous les communiquerons sur notre page Facebook ou dans le cahier de liaison des enfants.

L'APE a encore et toujours besoin de votre soutien, alors, pour l'intérêt de vos enfants, n'hésitez pas à nous rejoindre dans une ambiance conviviale. La nouvelle équipe se compose ainsi :

- **Présidente** : BEN SALAH Amel
- **Trésorière** : NIVALT Jessica
- **Secrétaire** : VIAUD Emeline
- **Membres actifs** : OUVRARD Nicolas, DUBOIS Dimitri

Vous pouvez nous contacter via notre page Facebook, par mail ape.amailloux@orange.fr, ou par la boîte aux lettres située à l'entrée de l'école maternelle.

2021 arrive à grand pas : toute l'équipe de l'A.P.E. se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année !

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS

Par Joël GUILLON, président



2020, une année de commémorations en petit comité pour cause de COVID, le 75ème anniversaire de l'armistice de la 2nde guerre mondiale est ainsi un peu passé inaperçu.

COMPOSITION DU BUREAU 2020 :

- Joël GUILLON, président
- Robert Guillon, vice-président
- Bernard GOUDEAU, trésorier
- Corentin LUMINEAU, secrétaire



N'oublions aucun de nos soldats morts pour la France et en ces temps difficiles soyons solidaires.

Message de l'UNC pour le 11 Novembre 2020

Il y a cent ans, le 11 novembre 1920, un soldat inconnu achevait le long périple l'amenant du champ de bataille sur lequel il est tombé à l'Arc de Triomphe.

Parce qu'il n'a pas d'identité, parce qu'on ne sait pas où il est mort, il représentait tous les soldats morts au cours de ce conflit que les survivants ont appelé la Grande Guerre. Aujourd'hui, il représente tous ceux qui sont morts pour défendre notre Patrie : la France.

Par-delà ceux qui sont tombés, le soldat inconnu représente tous ceux qui ont combattu sous le drapeau tricolore :

- Les Français de Métropole et d'Outremer,
- Les ressortissants des territoires sur lesquels notre drapeau a flotté,
- Et les étrangers ayant deux patries : la leur et la France.

Par-delà les combattants, le soldat inconnu représente les familles, éprouvées pour la plupart, qui ont tenu au prix de sacrifices souvent oubliés.

Et par-delà les familles, le soldat inconnu représente une civilisation :

- Affirmant que tous les êtres humains naissent libres et égaux en droit,
- Voulant que la liberté de chacun s'arrête là où commence la gêne des autres,
- Confiant à chacun de ses membres la propriété du patrimoine culturel, matériel et spirituel de notre Patrie.

En un temps où ce patrimoine est menacé, chacun d'entre nous a le devoir impératif de se montrer digne de ceux qui ont défendu la France au prix de leur vie.



AU DELA DES DIFFERENCES

Par Magalie LOPES, présidente



Depuis le 19 juin 2020, l'association Au-delà des apparences a vu le jour... cette association est liée à l'association Miss Curvy France. Elle organise annuellement l'élection de Miss Curvy Poitou-Charentes et la Miss élue participera à l'élection de Miss Curvy France.

Il s'agit d'un concours de beauté de grande taille qui encourage les femmes qui ont une taille de confection 42 et plus, à vivre une belle aventure humaine. Les valeurs de Miss Curvy sont simples :

- montrer aux jeunes filles et femmes dites rondes que l'appartenance au standard des magazines ne reflète pas la France de nos jours,
- combattre toutes les formes de discrimination physique,
- promouvoir la beauté, le charme et l'élégance de jeunes filles et jeunes femmes dites rondes et de sélectionner les plus représentatives d'entre elles.

Nous ne faisons pas l'apologie des rondeurs, nous n'acceptons pas le dénigrement envers les femmes de corpulence différente. Cette association a vu le jour grâce au titre que j'ai obtenu le 20 janvier 2020 de Miss Curvy Poitou-Charentes 2019.

Avec mon équipe, nous voulons continuer cette aventure en accompagnement des jeunes femmes à se sentir mieux dans leur corps et accepter leur reflet dans le miroir.

Le bureau est composé de :

- **La Présidente : Magalie LOPES**
- **La Trésorière : Stéphanie MARCHETEAU**
- **La Vice-Trésorière : Marine COURTOGIT**
- **La Secrétaire : Cécile LAGES**
- **La Vice-Secrétaire : Palmira LOPES**



MARS/AVRIL 2021 ÉLECTION DE MISS CURVY POITOU-CHARENTES 2021

POUR NOUS CONTACTER :

Magalie LOPES : 06.87.13.16.86

Mail : audeladesapparences@gmail.com

Facebook : Au-Delà des Apparences
ou Miss Curvy Poitou-Charentes



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SPORTS - LOISIRS

Par Jean-Michel LUMINEAU, président



Depuis le vendredi 25 septembre 2020, les séances de sport ont repris. Compte tenu des contraintes imposées par la distanciation sociale, l'activité se déroule dans les salles des fêtes d'Adilly et St Germain de Longue Chaume afin de disposer de suffisamment de place.

**30 séances sont prévues,
le vendredi matin de 9h 30 à 10h 30
pendant la période scolaire :**

- Du 25 septembre au 18 décembre 2020
à la salle des fêtes de St Germain
- Du 8 janvier au 9 avril 2021
à la salle des fêtes d'Adilly
- Du 30 avril au 18 juin 2021,
Alternance des lieux....



La cotisation est ramenée à 75€, pour cette année. Nous remercions les 4 communes pour leur soutien financier et le prêt des salles par 2 communes.

Le nombre d'adhérents est de 22 personnes, entraînées par un sympathique éducateur sportif, Morgan Richard salarié du GESA. Vous êtes invités à venir découvrir ces activités, gratuitement sur 3 séances.

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DES MEMBRES DU BUREAU :

- Sylviane Hérault - Adilly - 06 34 39 28 16
- Geneviève Lhériveau - Adilly - 06 17 72 81 39
- M. Jeanne Lumineau - Amailloux - 05 49 95 57 12
- J. Michel Lumineau - Amailloux - 06 82 40 03 34
- Monique Marilleau - Fénerly - 06 06 48 36 57
- Hélène Guérin - Parthenay - 06 30 62 81 93

**Nous vous offrons
nos meilleurs vœux pour 2021
ainsi qu'une bonne santé.**





L'ÉCOLE PRIMAIRE L'AJONC ET LE ROSEAU & LE SIVU

Par Delphine BOCHE, présidente du SIVU



L'année scolaire 2019/2020 a été marquée par deux faits marquants :

- **L'apparition de la crise sanitaire qui a nécessité une réorganisation et une adaptation de l'équipe pédagogique, des enfants et des parents.**

La commune et le SIVU se sont associés à l'équipe enseignante pour proposer différents plans de déconfinement en lien avec les protocoles sanitaires communiqués par l'Education Nationale. Les membres du conseil d'école ont été systématiquement informés des réorganisations appliquées.

- **Le départ de Laure BESSAGUET, directrice de l'école ces 5 dernières années.**

Un moment de convivialité a eu lieu en septembre 2020 pour lui offrir quelques souvenirs personnalisés et lui souhaiter une excellente continuation dans ses projets professionnels et personnels ; l'occasion également de prendre des nouvelles de Florence qui a également quitté l'école L'Ajonc et le Roseau pour rejoindre l'école de la Ferrière depuis septembre.



Information sur la nouvelle
équipe pédagogique
2020/2021 dans la Gazette
communale d'octobre 2020

POUR LE SIVU, TROIS CHANGEMENTS SONT INTERVENUS AU COURS DE L'ANNEE 2020 :

Pour mémoire, le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) est en charge du transport scolaire et de la restauration scolaire en lien avec l'école L'Ajonc et le Roseau.

Pour la rentrée 2019/2020 et 2020/2021, le SIVU a souhaité poursuivre l'aide financière accordée aux familles qui utilisent le réseau de bus scolaire à hauteur de 70% du montant du titre de transport de chaque enfant. L'harmonisation des conditions d'accès à ce service, souhaitée par la Grande Région, est toujours en cours entre les différents départements de la Nouvelle Aquitaine. Des changements auront lieu pour les rentrées prochaines ...

Gaëlle GRELLIER, qui a souhaité prendre une année de disponibilité pour convenance personnelle, a été remplacée par Marjolaine BOISSELET. Les enfants se sont très vite adaptés à ce changement qui a été préparé dès décembre 2019, par deux temps de rencontre entre les petits, Marjolaine et Gaëlle.

Changement d'organisation et de mobiliers pour répondre aux contraintes sanitaires liées à la COVID : les serviettes en tissu ont été remplacées par des serviettes en papier, les tables hexagonales ont été remplacées par des tables rectangulaires pour permettre la distanciation sociale entre les convives pendant le temps du déjeuner, les enfants sont accueillis de façon décalée, par classe, pour éviter les temps de rassemblement massif. Le lavage des mains, qui était déjà obligatoire avant de déjeuner, est maintenant également imposé à la fin du repas avant de partir s'amuser dans la cour de récréation.

Un nouveau prestataire a été retenu pour la livraison des repas en liaison froide quotidiennement au restaurant scolaire suite à la fermeture du restaurant local. Depuis septembre 2020, il s'agit de la société RESTORIA (cf. Gazette d'octobre 2020). Nous remercions Le Petit C'Amilloux pour avoir assuré cette prestation avec professionnalisme, rigueur et saveur pendant 4 ans.



CLUB SPORTIF AMAILLOUX

Par Romuald GRELLIER, président



Comme vous le savez tous, la crise sanitaire ne nous a pas permis de terminer la saison 2019-2020. Cependant, nous avons pu faire un peu plus de la moitié de nos matchs. Nous avons 2 équipes seniors et 11 jeunes (9 en catégorie U11 et 2 en catégorie U9) qui étaient en entente avec le club de Chiché.

Malgré tout, il y a eu un classement pour les équipes seniors, l'équipe 1 a fini 9ème sur 12 et reste donc en division 4 la saison 2020-2021.

Pour l'équipe 2 cela a été plus compliqué car elle a fini dernière de la première phase de division 5.

La crise sanitaire nous a également empêchés de faire une fête à l'occasion des 60 ans du club qui était prévue le 6 juin mais ce n'est que partie remise. A ce jour, nous ne pouvons pas vous confirmer que nous pourrions l'organiser début juin 2021 mais nous l'espérons.

Pour cette nouvelle saison, elle a redémarré mi-septembre. Nos effectifs en senior ont augmenté avec 38 licences pour 2 équipes mais je regrette le départ de tous nos jeunes dans les clubs voisins faute de bénévoles pour s'en occuper le samedi et en semaine pour les entraînements. Cette année nous avons changé d'entraîneur, c'est Damien GIRET (joueur la saison dernière) qui a pris en charge les 2 équipes seniors. Le CSA remercie fortement Miguel BOUCHIERE et Jean-François TEIXEIRA pour avoir occupé ce poste pendant plusieurs années. Ils sont toujours joueurs chez nous !

Pour le moment, les résultats de l'équipe 1 sont mitigés avec 2 défaites et 1 nul en 3 matchs. Par contre, l'équipe 2 débute bien son championnat avec 2 victoires et 1 défaite. Les matchs à AMAILLOUX se déroulent le dimanche à 13h pour l'équipe 2 et à 15h pour l'équipe 1.

Cette année, le bureau du club s'est également renforcé avec plusieurs jeunes qui l'ont intégré. Il se compose des personnes suivantes :

- **Président** : Romuald GRELLIER
- **Trésorière** : Annabelle GALLARD
- **Secrétaire** : Sylvain Talbot
- **Arbitre officiel pour notre club** : David GUILLON
- **Membres actifs** : Emmanuel GALLARD, Julien CARDINEAU, Miguel BOUCHIERE, Alexis BOUCHIERE, Alexandre MOYNNEREAUX, Baptiste BRAUD

Bonnes fêtes de fin d'année à tout le monde et à bientôt au stade Marcel BERDEGUER

EQUIPE 1



EQUIPE 2



ON EST DANS LES TEMPS

Par Sébastien BRILLANCEAU, président



Nous tenions à remercier très chaleureusement le magasin PROXI, tout particulièrement Damien, pour la participation à la vente des cartes de pêche, ainsi que la Mairie d'Amailloux pour l'aide financière pour les travaux réalisés au niveau de la pêcherie.

COMPOSITION DU BUREAU :

- **Président** : Sébastien BRILLANCEAU
- **Secrétaire** : Jean-Luc LANDREAU
- **Trésorier** : Yannick BOCHE
- **Membres** : Patrick BOUCHIERE, Rodolphe DEVAUD et Olivier JENOT

La saison 2020 a débuté plus tardivement que prévu. La crise sanitaire et le confinement ont reporté l'ouverture de la pêche au mois de juin 2020. Elle s'est terminée fin novembre 2020.

Malgré cette ouverture repoussée, l'association a vendu 155 cartes journalières en 2020, ce qui est un bon résultat. Suite à la remise en état de la pêcherie, la vidange de l'étang est prévue le 12 décembre 2020 afin de réaliser un comptage du poisson, bien entendu sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire et des restrictions en vigueur. Si toutefois, cette opération de vidange n'est pas réalisable en décembre 2020, un rempoissonnage sera effectué dans l'hiver.



SAISON 2021

ATTENTION ! Nouveau calendrier !

Ouverture du mardi au dimanche & jours fériés compris (fermeture uniquement le lundi).

L'ouverture de la saison 2021 débutera le dernier samedi du mois de mars par un lâcher de truites et se clôturera le dernier dimanche de novembre 2021.

TARIF DES CARTES JOURNALIERES

- 5 € pour les habitants de la commune (à partir de 16 ans)
- 6 € pour les habitants hors commune (à partir de 16 ans)
- 3 € pour les jeunes de 12 à 16 ans
- Gratuit pour les moins de 12 ans – obligation d'être accompagnés par un adulte

TARIF UNIQUE POUR LA CARTE ANNUELLE : 60 €

Les cartes sont disponibles au magasin PROXI du mardi au dimanche midi. Pour les jours hors ouverture ou congés du magasin PROXI, la vente des cartes sera réalisée directement à l'étang par un membre de l'association.

Toute l'équipe de l'association « On est dans les temps » vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne et heureuse année 2021 et d'excellentes parties de pêche.





LE COMITE DES FETES

Par Marie-Laure AUGER, présidente



Voici une année qui s'achève avec un nouveau bureau pour le comité des fêtes depuis février 2020 :

- **Présidente** : Marie-Laure AUGER
- **Secrétaire** : Maurice PLAQUET
- **Trésorier** : Corentin LUMINEAU
- **Membres actifs** : Carole BRACONNIER, Julie JENOT

Nous n'avons pas eu l'occasion de vous faire profiter des différentes manifestations que nous avons souhaité reconduire : repas du 14 juillet, feu d'artifice, cochoui et marche gourmande nocturne. Notre première réunion de travail était le 18 mars 2020 ; nous étions confinés depuis 24h mais les membres n'ont pas dit leur dernier mot pour cette nouvelle année qui s'annonce !

**Rendez-vous pour l'assemblée générale :
le vendredi 15 janvier 2021 à la salle de la futaie**

Merci aux bénévoles, aux élus, au personnel communal qui nous apportent leur soutien.



LA BIE QUI CHANTE

Par Monique MARILLEAU



L'année 2020/2021 sera pour l'association une année de veille.
COVID oblige, nous vous informerons de nos reprises de concert dans les mois à venir. Merci à tous et à bientôt.

LES RANDONNEES GATINAISES

Par Jacky PRET, secrétaire



Siège social Mairie de La Chapelle Bertrand

2020 : une année de transition, une année pas comme les autres. Toutes nos randonnées n'ont pu avoir lieu mais celles qui ont pu être organisées ont connu le même succès. Nous espérons que l'avenir permettra de nous retrouver sur les chemins de Gâtine.

L'assemblée générale, qui devait avoir lieu le 20 novembre a, bien sûr, été annulée. Nous essaierons de la faire quand la situation sera redevenue plus normale. Nous fixerons alors les dates des nouvelles randonnées pour 2021.

Quant au spectacle, l'écriture est en cours et même si les confinements ont ralenti les réunions, l'imagination des auteurs, elle, n'a pas été court-circuitée par la COVID !

Il se pourrait même que cela ait été source d'inspiration. ... mais là, le secret est bien gardé.



Alors, nous espérons que l'avenir sera plus radieux et serein pour que le spectacle puisse se dérouler, comme prévu, dans la commune de Viennay.

Nous souhaitons vraiment vous revoir pour partager un bon moment de convivialité avec vous et tous les acteurs des Randonnées Gâtinaises.



L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Par Maurice PLAQUET, président



L'amicale des donneurs de sang CHICHE - AMAILLOUX a continué ses collectes de sang en 2020 avec les contraintes sanitaires liées à la COVID 19. A cause de ce virus, la collecte prévue à AMAILLOUX le 31 juillet a dû être transférée sur la commune de CHICHE qui dispose de structures plus adaptées. Ce n'est que partie remise car l'amicale a reprogrammé une collecte à AMAILLOUX en 2021 si cela s'avère possible.

Toujours à cause des contraintes sanitaires, l'amicale ne peut plus offrir une collation gourmande comme par le passé. Seul un mini plateau sous film de charcuterie ou de sucrerie a pu être servi à chaque collecte.

Malgré tout, les donneurs ont quand même répondu présents puisque en 2020, 272 ont été prélevés dont 19 nouveaux sur les 4 collectes. Qu'ils en soient ici remerciés. Par ailleurs, l'amicale espère pouvoir poursuivre son information auprès des différentes écoles primaires du secteur.

Pour 2021, l'amicale va poursuivre son action en organisant 4 collectes

=> **RETENEZ BIEN CES DATES**

- le mercredi 3 février 2021 à CHICHE de 16H à 19H
- le mercredi 12 mai 2021 à CHICHE de 16H à 19H
- le jeudi 29 juillet 2021 à AMAILLOUX de 16H à 19H
- le jeudi 21 octobre 2021 à CHICHE de 16H à 19H

Pour pouvoir donner son sang, il faut avoir 18 ans minimum et être en bonne santé. N'hésitez pas à donner un peu de votre temps car les BESOINS EN SANG sont de plus en plus importants.



Alors venez aux prochaines collectes !

Sachez qu'une poche de sang peut sauver 3 vies.



LE FOYER DES JEUNES

Par Lenny BRACONNIER & Salomé BRESCIA, co-présidents



Le foyer est une suite du Conseil Municipal des Jeunes. Nous voulions être plus indépendants et avoir en même temps un lieu pour se retrouver. Nous avons entendu parler d'associations juniors et de l'existence de foyers des jeunes aux alentours d'Amailloux.

Violette NETZER nous a aidés, avec Delphine BOCHE, puis avec Sonia GARREAU, à structurer notre projet.

Ensuite, la mairie a accepté de nous mettre à disposition le local situé 2 rue du Haut Château, dans lequel les employés municipaux ont effectué quelques travaux de réhabilitation. Le confinement a ensuite marqué une légère pause dans notre projet, mais dès que nous avons pu reprendre, nous avons pris contact avec Noëlle, élue municipale et artiste dans l'âme. Elle a, sans hésiter, accepté de nous aider à customiser le foyer. C'est donc dans une ambiance plage que nous avons repeint le local, en utilisant les murs de la cuisine pour y peindre un food-truck en trompe-l'œil, ce qui devient la signature du foyer.

Depuis, nous avons réussi à meubler le local grâce à l'appel aux dons et à organiser des portes ouvertes notamment à l'attention des jeunes amaliens, juste avant les nouvelles restrictions sanitaires. **Tous les jeunes amaliens entre 13 et 20 ans sont les bienvenus.**

Pour intégrer le foyer, ils devront respecter certaines règles assurant le bon fonctionnement de celui-ci. Une adhésion, qui sera définie lors de notre assemblée générale (reportée à une date ultérieure) sera demandée.

Le but de notre association est de pouvoir se retrouver entre jeunes dans un local accueillant sur des créneaux horaires définis, de dynamiser la commune en proposant des activités aux habitants sans empiéter sur le travail des autres associations ainsi que de proposer des activités, sorties, extérieures à la commune. Il y aurait des soirées internes à l'association comme des soirées cinéma ou des choses comme ça, et l'adhésion annuelle sera de 5 € normalement.





CLUB AMAILLOUX DETENTE

Par Jean-Michel LUMINEAU, président



L'assemblée générale a eu lieu le 9 janvier 2020 laissant plein d'espoir pour cette année :

61 adhérents, jeux du jeudi, marches des mardi et jeudi, des finances saines. C'était sans compter sur ce maudit virus venu perturber la vie associative et nos projets de sorties et de rencontres. Un pique nique en juin dans l'Argentonnais avec marche et escalade sur le site de Grifférus, une sortie dans un cabaret à Bordeaux, un voyage de cinq jours en Espagne en septembre, étaient au programme ainsi que la visite du centre d'enfouissement d'Amaillox, nos mini-concours et les repas de la Saint-Jean et de Noël. Tout cela a été annulé !!

Que faire sinon essayer de faire vivre ou survivre ce semblant de groupe. Les marches ont repris avec quelques participants courageux, des rencontres chez les uns et les autres en petits comités permettent de jouer aux cartes et de discuter. De menus services ont permis d'avoir une vie collective encore possible. Un pique nique au plan d'eau de Clessé nous a rassemblés le 10 septembre pour un moment bien convivial.



Suite à une réunion de bureau, nous avons fait le choix de suspendre pour l'instant nos rencontres à la Futaie ou à la salle du bas estimant trop contraignant de jouer avec un masque et l'exigence de désinfection avant et après, de la salle et du mobilier ainsi que la responsabilité que cela entraîne. Et en plus, sans notre moment de convivialité autour d'un café et d'un gâteau !

Nous attendons donc des jours meilleurs qui verront peut-être la réouverture du restaurant nous permettant de fêter dignement 2021 ou 2022, allez savoir ??

Dans l'attente, nous vous offrons nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année, sans peur, mais avec le souhait de continuer à nous retrouver le plus rapidement possible. Une assemblée générale se tiendra lors de la reprise.



Merci à tous pour votre implication dans la vie du club ainsi qu'au centre d'enfouissement et la municipalité d'Amaillox pour leur aide financière.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

- Jean-Michel LUMINEAU Le Terrier, président - 06 82 40 03 34
- Claude LUMINEAU 44 Grand rue, trésorier - 06 27 05 95 48
- Joël GUILLON Rue de l'Etang, secrétaire - 06 82 75 26 24





CLUB DE TAROT

Par Bernadette LUMINEAU & Michel MERCERON
co-présidents



L'année dernière, notre concours a eu lieu le 9 novembre 2019 à la salle d'Adilly où nous avons inscrit 92 joueurs le même nombre que l'année précédente. Le bilan financier du concours est toujours encourageant puisque le chiffre de la buvette et le bénéfice sont croissants. Nous remercions la municipalité pour son aide financière pour la location de la salle.

Cette année particulière a bien commencé. Le Club de Tarot a enregistré plus de quarante inscriptions au début de l'année lors de l'assemblée générale du 30 janvier 2020. A cette soirée, tous les adhérents étaient conviés à un repas préparé par le Petit C'Amailloux. Plus de cinquante couverts étaient installés dans la salle polyvalente du bas où tous se sont régalés. Et comme tous les ans, le challenge récompensait les meilleurs résultats et l'assiduité de chacun. La soirée s'est terminée bien sûr par une partie de tarot.

Cette année, nous avons prévu une soirée d'initiation ouverte à tous ceux qui voudraient se former au tarot le 15 mai et un concours interne le 28 mai avec un lot à tous les participants mais en raison du confinement et des mesures sanitaires, nous avons stoppé les soirées tarot. Nous avons l'intention de réfléchir à peut-être améliorer nos rencontres, soit l'horaire, soit le jour afin de favoriser la venue de jeunes joueurs. Et du coup, plus personne n'a repris ces agréables soirées de jeux et nous avons décidé à une réunion de bureau d'attendre le début de l'année 2021 pour voir si nous pourrions redonner l'envie de jouer et surtout occuper la salle polyvalente dans des conditions normales.

Les membres restent inchangés et sont à votre disposition pour tout renseignement :

- Michel MERCERON - Co-Président
- Bernadette LUMINEAU - Co-Présidente
- Raymonde LUMINEAU - Trésorière
- Patrick LIAUD - Secrétaire





POUR LA PROTECTION DES BOIS D'AMAILLOUX-CHICHÉ

Par Claude VOUE, président



Association créée en 2003 suite au projet du centre d'enfouissement de déchets sur la commune d'Amailoux. Le bureau se compose d'habitants d'Amailoux et de Chiché puisque le centre d'enfouissement est à la limite des deux communes et malheureusement, les nuisances impactent principalement les deux communes.

COMPOSITION DE BUREAU :

- **Martine et Gérard LARGEAU**
- **Claude VOUE**
- **Christian VEILLON**
- **Jocelyne et Jean-Noël RAMBAULT**
- **Jean-Pierre GIRET**
- **Stéphanie LARGEAU**
- **Guillaume DELPORTE**

Notre objectif est la surveillance du site. Nous veillons à la qualité de l'air, de l'eau et de l'environnement.

Nous participons à la commission annuelle de suivi sous l'égide de la Préfecture.

2018 et 2019 furent les deux meilleures années au niveau des absences d'odeurs ressenties par les riverains.

En 2020 la situation s'est considérablement dégradée. 72 plaintes recensées fin Août 2020 avec une augmentation des périmètres impactés et de nombreuses plaintes sur le bourg d'Amailoux. Le réseau de surveillance que l'association a mis en place depuis l'ouverture en 2007, nous paraît essentiel pour protéger notre santé et cadre de vie, mais cela ne suffit pas pour que nous arrivions au zéro nuisance.

Autres actions depuis 2020 :

- plusieurs rencontres avec les dirigeants du site de SUEZ et visites du site,
- courrier pour alerter les élus, députés, sénateurs, préfecture, Sous-préfecture, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement et du Logement), articles de presse, etc.,
- septembre 2020 mise en place d'une collaboration avec les mairies, Amailoux, Chiché, Clessé afin d'avoir une position commune en vue de la commission de suivi de sécurité qui se déroule une fois par an.

Nous remercions les maires du soutien apporté ainsi que leur engagement sur cette problématique. Plus particulièrement Mme Brescia, maire d'Amailoux, qui est à l'origine de cette initiative positive qui perdure actuellement. Cet ensemble d'actions a permis de faire réagir les pouvoirs publics. Plusieurs contrôles sur le site ont été effectués, avec pour conséquence une sanction de mise en demeure pour la société Suez, avec l'obligation d'effectuer des travaux de mise en conformité. Le travail réalisé cette année en collaboration avec les trois communes est essentiel, mais il faut rester vigilant pour défendre la qualité de vie et la santé des habitants. Nous renouvelons notre appel aux habitants d'Amailoux et ses environs. Il est important que toutes informations concernant les nuisances olfactives soient transmises. Chaque signalement est important, même s'il vous paraît mineur, ou pour tout autre problème concernant le CET.

SIGNALEMENT NUISANCES

(ATTENTION MODIFICATION DU CONTACT DE L'ASSOCIATION)

Mail: Bois.amailloux-chiché@orange.fr

Tél : 05 49 95 52 29 ou 05 49 72 43 99 - Port: 06 38 98 76 04

**Vous pouvez aussi soutenir l'association soit en adhérent (cotisation 5 euros / an)
ou envoyer un message sur APP. boisamailloux@laposte.net / Tél : 05 49 72 43 99**

LA CHANSON !!

Chantée par Jean-Michel LUMINEAU lors du repas des aînés de janvier 2020
(sur l'air "Les Corons" de Pierre Bachelet)



REFRAIN :

**AU NORD, IL Y A PUYRAVAULT
AU SUD, LA ROCHE ET SES HAMEAUX
A L'OUEST, FOUGERIT, LES CHÂTELIERS
A L'EST, TENNESSUS ET JUSSAY**



COUPLET 1 :

De suite il y a l'étang qu'on voit en arrivant
Les jeux pour les enfants
Les terrains arborés et ses nombreux sentiers
On peut s'y promener et pêcher
Il y a des tables, des bancs pour passer un moment
Pour jouer, pour pique-niquer
Il y a la tyrolienne, les balançoires à chaînes,
Le bateau, les toboggans.



COUPLET 2 :

Passant devant l'école, vous entendrez chanter
Compter, écrire, sans parole
Avec votre panier plus loin vous franchirez
La porte du magasin de Damien
Et vous repartirez les bras bien encombrés
De fruits, de pain ou de viande hachée
Ne vous y trompez pas, vous pourrez boire et causer
Y a même des jeux à gratter.



COUPLET 3 :

Descendant la grand' rue, on laisse la Futaie,
La Touche, le Terrier et la rue de Gâtine
On voit le Prieuré, l'église et son clocher
La place de la Liberté
Venant du haut Château, le porche réparé
Vous saurez admirer
La mairie rénovée, ce qui n'a pas brûlé
Lors des guerres de Vendée.



COUPLET 4 :

Vous vous laisserez aller vers le pont de l'Arceau
Où coule un filet d'eau
Le bâtiment des Sœurs, les parterres bien en fleurs
Vous êtes arrivés
Le Petit C'Amailloux, un repas bien préparé
Sûr qu'on va bien y manger
Le sourire de l'équipe, les talents du cuisinier
Sont là pour vous régaler

COUPLET 5 :

Laissant le bas Château, ses restes médiévaux,
Nous rejoignons l'Epinay
Passant la Haute Roche, la Fontaine de l'Agnier
Nous semble esseulée
Allons voir Valérie qu'est dans sa fromagerie
Ça nous mettra en appétit
Revenant par la Guillère, accueillis par les moutons
Nous avons de l'air plein les poumons.



COUPLET 6 :

Allant à Fougerit, le chemin semble loin
Pour rejoindre Villeboin
Ce sera les cinq chemins, direction les Largères
L'étang, la Sablière
Au chemin de la Gélière, on reprend vers le Rocher
Admirant l'horizon
On peut même dévier vers le pont de la Planche
Rattrapant la Raconnière



LA CHANSON !!

Chantée par Jean-Michel LUMINEAU lors du repas des aînés de janvier 2020
(sur l'air "Les Corons" de Pierre Bachelet)



COUPLET 7 :

*On peut aller aux Bordes, le Magnoux, la Guérinière
Et même aux Arnolières
De Villeneuve à Tennessus, jusqu'à la Bergerie
On est loin de la Chataigneraie
Si le cœur vous en dit, allons au Fontenioux
En passant par le Bois Bouquet,
Les Sources ou Fourchelimier, on ne fait que passer
Mais laissons l'antenne nous guider.*

COUPLET 8 :

*Les Grolleaux, la Rosée souvent on va passer
La nationale à traverser
On peut aller flâner vers le bas Fombrenier,
Rejoindre Jussay et sa passerelle juste posée
On oublie la Gènière, on n'y saurait que faire
Le chemin est fermé
Aller au Triolet ou bien même au Verger
On ne peut pas passer.*

COUPLET 9 :

*On va aussi croiser Angèle la coiffeuse
Joachim et sa dépanneuse
Les dames très pressées allant chez nos aînés
Même Vincent l'infirmier
Les hommes dans les champs et d'autres s'en allant
Il faut bien embaucher !
Transporteur ou facteur, à cheval ou en tracteur
Vous êtes très très occupés*



COUPLET 10 :

*Nous sommes à Amailloux et on est bien chez nous
Dans ce coin du Poitou
Il y a des enfants, de grands adolescents
Les gens sont accueillants
Les chemins sont plaisants et on peut s'y promener
Presque par tous les temps
On ne peut pas s'ennuyer quand on s'en va marcher
On prend le temps de se parler.*



REFRAIN :

**AU NORD, IL Y A PUYRAVAULT
AU SUD, LA ROCHE ET SES HAMEAUX
A L'OUEST, FOUGERIT, LES CHÂTELIERS
A L'EST, TENNESSUS ET JUSSAY**

LES ARTISANS & COMMERCANTS



BAUDOIN RICHARD

La Roche
05 49 63 77 11
Travail de
précision pour garages

AMALLOUX AUTO

2 Route de Fougérit
05 49 95 53 16
Ventes véhicules neufs
& occasions, motoculture

GREBA

35 Rue des Ecoles
ZA des Rochers
05 49 95 14 82
Mécanique de précision

SITA CENTRE OUEST
Non renseigné

TRANSPORTS VINCENT

lieu-dit la Milleterie
05 49 95 53 45
Transport
routier, céréales,
benne TP, tautliner

SARL DURANCEAU TRANSPORT

3 Les Soriettes
05 49 64 27 69
Location avec chauffeur,
transport 6x4, 8x4, bennes TP

TP DU BOCAGE - M. RIVAUT

Lieu-dit les Sauzes
05 49 95 54 78
Travaux publics,
terrassements, fosses

ABORDIMMO

Mme SPILLING Anne
Villebouin
05 49 63 52 12
06 21 63 65 99
Immobilier

RAOULT BERNARD

Route de Clessé
06 70 63 64 52
Entrepreneur agricole

EARL LES FROMAGINES

1 La Roche
06 73 06 45 71
Fabrication
de fromages de chèvre

S.M.G.R. - M. VINCENT
16 Rue de la Touche
09 64 16 92 37
Agencement de lieux de vente

STATION DE LAVAGE OKI

ZA du Rocher
05 49 95 53 45
Lavage de véhicules

RUE DE LA PAIX

Marie-Laure AUGER
1 Place de la mairie
06 83 43 55 54
Immobilier

TITANOBEL
Non renseigné

PEROCHON SEBASTIEN

48 Grande Rue
06 83 36 93 11
Installation d'eau,
de gaz en tous locaux

MARIE HYPNOSE
Marie-Laure AUGER
1 Place de la mairie
06 83 43 55 54
Hypnose,
numérologue,
cartomancienne

LES CISEAUX D'EDITH
06 13 85 60 86
Coiffeuse à domicile

PEROCHON FREDY

7 Rue des Ecoles
05 49 95 13 45
Maçonnerie

ANGELE COIFFURE

2 Place de l'église
05 49 95 51 64
Salon de coiffure

GIRARD FABIEN
2 Lieu-dit Rivoli
05 49 95 51 02
Jointeur

C & D SERVICES EPICERIE PROXI

D. Millérioux
1 grande Rue
05 17 31 62 89
Point Poste
Relai colis
Gaz - Presse

GONNORD ANTHONY

5 Allée Florion
05 49 95 50 32
06 52 82 96 50
Electricité, Plomberie,
Chauffage

CHATFIELD JEREMY

Villebouin
05 49 63 52 12
Rénovation de maisons,
charpente, menuiserie

LES ATELIERS DE LOLOTTE
8 Rue du Château Fougérit
05 49 94 39 84
Atelier de
cuisine pour enfants
& parents, animations

SARL TCO SOLAR

ZA Le Rocher – Siège social :
10 place de la Joliette
13 567 Marseille
04.91.13.46.69
Ingénierie,
panneaux photovoltaïques

TARIFS LOCATION DES SALLES MUNICIPALES



SALLE POLYVALENTE DU BAS

MANIFESTATIONS	SALLE	HIVER *		ETE *	
		intérieurs	extérieurs	intérieurs	extérieurs
Vin d'honneur	1 salle du bas + cuisine	50 €	70 €	40 €	60 €
Concours de cartes Organisation de jeux	1 salle du bas + cuisine	50 €	70 €	40 €	60 €
Repas froid	1 salle du bas + cuisine	50 €	70 €	40 €	60 €
Repas chaud	1 salle du bas + cuisine	50 €	70 €	40 €	60 €



Durée de la location : A la journée, pour une durée de 8 h.

Si une demande de journée supplémentaire est faite, le tarif sera majoré de 50%.

Location de la vaisselle : Un forfait de 20€ pour 80 personnes, seulement si la salle polyvalente est louée.

Vaisselle cassée : En cas de bris de vaisselle le tarif sera de :

- Assiette : 4,50 €
- Tasse, soucoupe, verre : 1,50 €
- Couverts : 0,50 €

* Tarif hiver : du 1^{er} novembre au 30 avril

* Tarif été : du 1^{er} mai au 31 octobre

Tables et bancs (location possible hors salle) :

. 5€ pour 1 table 2 bancs
ou 6 chaises pour les
amaliens.

. 8€ pour 1 table + 2
bancs ou 6 chaises pour
les habitants extérieurs

Caution pour les deux salles :

Il sera demandé à chaque usager, une caution de **100 €** qui lui sera restituée en totalité si aucune dégradation n'a été constatée lors de la visite des lieux, ainsi que pour un entretien fait correctement. Dans le cas contraire, elle sera encaissée par la commune.

SALLE DE LA FUTAIIE (maison des associations)

TYPES DE LOCATION	COUT DE LA LOCATION
Associations communales :	
• Réunion simple	Gratuit
• Vin d'honneur ou autre	Gratuit
Associations et organismes extérieurs :	
• Réunion simple	50 €
Particuliers :	
• Vin d'honneur	30 €
• Repas	50 €
• Utilisation à but commercial	50 €
• Chambre 1 ou 2 (la nuitée)	25 € en été* 30 € en hiver *

Nous vous rappelons que la musique devra être coupée à 2 h du matin pour les 2 salles.



Gratuité des salles : seulement pour les **associations communales** et pour **les habitants de la Futaie**, (domiciliés du 1 au 10 Place de la Futaie, du 1 au 3 Allée de la Liberté et du 1 au 3 Allée de la Futaie), seule la salle de la Futaie est gratuite.

QUELQUES ADRESSES UTILES



Le service prestataire de l'Association de Soutien à Domicile et de Services à la Personne

Adresse : 27 boulevard de Thouars 79300 BRESSUIRE - 05 49 80 03 59

Accueil :

Lundi : 8h30 – 11h30 et 14h30 – 18h00

Mardi : 8h30 – 12h00

Mercredi : 8h30 – 11h30 et 14h30 – 18h00

Jeudi : 8h30 – 11h30 et 14h30 – 18h00

Vendredi : 8h30 – 11h30 et 14h30 – 17h00



L'ADMR, la référence du service à la personne, vous accompagne dans votre quotidien : entretien du linge et du logement, garde d'enfants, accompagnement du handicap, services et soins aux séniors...

Adresse : ADMR NORD-GATINE - 3 Rue de Verdun - 79200 PARTHENAY

PERMANENCES TEL. : Du lundi au vendredi - 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

ACCUEIL DU PUBLIC : Le mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



Le CLIC assure un accueil personnalisé pour les personnes de plus de 60 ans et leur entourage (familial ou professionnel).

Adresse: 33 rue Louis Aguillon 79200 PARTHENAY

Accueil public : lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h

vendredi 9h-12h30 / 13h30-16h

Accueil téléphonique : lundi, mardi, mercredi, jeudi 9h-12h30 / 13h30-17h

vendredi 9h-12h30 / 13h30-16h



UNE ASSOCIATION QUI A POUR BUT DE FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT

oeuvrer de l'hébergement à l'habitat, faciliter la socialisation, accueillir, informer, aider les personnes à trouver une solution à leur recherche de logement.

Adresse : 38 rue Ganne - BP 80016, 79201 Parthenay Cedex 05 49 64 32 52

Accueil : lundi et mercredi 14h à 18h

mardi 9h à 12h - 14h à 18h

jeudi : 9h15 à 12h - 14h à 17h30

vendredi : 9h15 à 12h - 14h à 17h



26 activités, exercées à domicile, qui facilitent la vie quotidienne des familles et l'accompagnement des enfants en bas âge, des personnes fragiles, âgées ou handicapées.

Plus d'informations sur le site : <https://www.servicesalapersonne.gouv.fr/>



simplifiez-vous la vie!

Le Chèque emploi service universel, couramment connu sous l'acronyme Cesu, est une offre simplifiée du réseau des Urssaf pour déclarer la rémunération des salariés à domicile. C'est également un moyen de paiement utilisé dans les emplois de services à la personne en France.

Adresse : Centre National Cesu - 63 rue de la Montat 42961 Saint-Etienne Cedex 9

Téléphone : 0 0820 00 23 78 - Du lundi au vendredi de 9h à 17h.



ETAT CIVIL

Depuis novembre 2019



M. Dominique BEAUVOIS
&
Mme Evelyne CHAIGNE

le 4 juillet 2020

Leyah BYRNE, née le 26 novembre 2019
Lauris BOUCHET DERHE, né le 2 décembre 2019
Luka COLAS DE OLIVEIRA, né le 19 décembre 2019

Nathan REVEAU, né le 29 février 2020
Matis BRUNEAU-LAPREVOTTE, né le 6 mars 2020
Cheyenne MÉRÉ, née le 25 mai 2020
Lenny COUTANT, né le 31 août 2020
Liwenn NIVALT, née le 10 septembre 2020
Layann NININE, né le 7 octobre 2020
Valentin RETAILLEAU, né le 9 octobre 2020



Bernard DOUSEDAN	8 février 2020
Christiane LUMINEAU	2 avril 2020
Claude GUILLEMINAULT	6 juin 2020
Simone INGREMEAU	28 juin 2020
Eclaire RASOANIRINA	7 septembre 2020
Victorine NAÏLI	15 septembre 2020
Jacqueline BRAUD	17 novembre 2020
François D'HERBOMMEE	28 novembre 2020



MAIRIE D'AMAILLOUX



HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi : 9h00 à 12h30

Jeudi : 9h00 à 12h30

Vendredi : 14h00 à 17h30

Samedi : 9h00 à 12h00

Tel : 05 49 95 58 24

@ : mairie-amailoux@cc-parthenay.fr



**Bulletin réalisé par la commission communication de la commune d'Amailoux
Décembre 2020**

Responsable de la publication, Delphine BOCHE, adjointe municipale